

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

# CHLORO'fil

Juin 2024

## Projet Social

Evaluation projet social 2021-2024

Projet social 2025-2028



Avec le soutien de :



CSI Chloro'fil 40 bis, rue de la Libération 49340 NUAILLE 02 41 55 93 41

accueil@csichlorofil.fr

csichlorofil.centres-sociaux.fr

# SOMMAIRE

EVALUATION DU PROJET 2021-2024 .....	2
Présentation de la structure .....	3
Historique du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil .....	3
Les missions .....	3
Les valeurs du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil .....	3
Le fonctionnement entre 2021 et 2024 .....	3
La gouvernance et le système de décision .....	3
Le projet social 2021 - 2024 .....	10
Evaluation des axes .....	14
Des constats .....	19
Le C.S.I. Chloro'fil vu par les adhérents et partenaires : .....	27
LE PROJET SOCIAL 2025 -2028 .....	29
Un diagnostic territorial partagé.....	30
Les intentions.....	30
La méthode.....	30
Planning de la démarche.....	32
La participation .....	34
Les spécificités territoriales .....	35
Les centres d'intérêts des habitants .....	40
Enjeux repères sur le territoire, suite aux échanges avec les habitants .....	40
Enjeux internes au C.S.I. Chloro'fil .....	43
Le Projet .....	46
Les 4 grands objectifs pour le projet social .....	46
La mise en œuvre .....	48
La particularité du projet familles dans le projet.....	53
Les axes, les objectifs et les actions .....	54
Le partenariat : la place et le rôle de chacun .....	55
Les constats et attentes des partenaires en termes de relations .....	56
Les actions envisageables dans le cadre du futur projet social .....	58
Le suivi du projet .....	71

# EVALUATION DU PROJET 2021-2024



CSI Chlorofil - 40 bis, rue de la Libération - 49340 NUAILLE

☎ 02 41 55 93 41

✉ [accueil@csichlorofil.fr](mailto:accueil@csichlorofil.fr)

<http://csichlorofil.centres-sociaux.fr>

📄 n° siret 453-009-664-00021

# Présentation de la structure

## Historique du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil

A la création de la Communauté d'Agglomération du Choletais en 2002, sept communes sont dépourvues de centres sociaux. Au nom de l'équité territoriale, les élus et des habitants de ces communes s'unissent autour du projet de la création d'un Centre Social Intercommunal. De cette dynamique commune naîtra Chloro'fil, le 21 février 2004.

Association loi 1901 d'éducation populaire, le Centre Socioculturel Chloro'fil est une équipe de professionnels et de bénévoles, qui par ses missions, favorise les liens sociaux sur le territoire intercommunal réunissant Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Toutlemonde, Trémentines, Vezins. Il est acteur participant à l'animation du développement local au service de l'intercommunalité. A ce titre, il contribue à l'attractivité territoriale.

En février 2024, le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil a fêté ses 20 ans.

## Les missions

- **Accueillir et aller vers tous les habitants**, de la petite enfance aux séniors :
  - dans des contextes collectifs favorisant les liens sociaux, les liens intergénérationnels et la mixité ;
  - dans des contextes individuels favorisant l'écoute, l'orientation, et le soutien.
- **Organiser avec les habitants** des sept communes, **des espaces d'animation** sociale, éducative, culturelle, familiale, ouverts à tous, répondant à leurs préoccupations, besoins et envies.
- **Accompagner des initiatives** économiques, sportives, culturelles, environnementales de collectifs d'habitants.

## Les valeurs du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil

### Coopération



### Solidarité



### Respect



## Le fonctionnement entre 2021 et 2024

### La gouvernance et le système de décision

#### L'assemblée générale

Si le siège social du C.S.I.<sup>1</sup> Chloro'fil se situe à Nuillé, le Centre Socioculturel Intercommunal veille à l'équité territoriale. Ainsi, les réunions du C.S.I. (conseils d'administration, réunions thématiques, groupes de travail...), au même titre que les animations proposées aux familles, sont organisées sur tout le territoire.

---

<sup>1</sup> Centre Socioculturel Intercommunal



L'Assemblée Générale ordinaire, composée par les adhérents, se réunit une fois par an, bien souvent sur la période mai-juin.

En 2023, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu. Elle avait pour sujet des modifications statutaires :

- Précision de l'objet
- Introduction d'une gouvernance collective possible
- Ouverture des adhésions à toutes les personnes morales

Le tarif des adhésions n'ayant pas évolué depuis 2016, il a été approuvé lors de l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2023, l'augmentation du montant des adhésions au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2023 à Trémentines a été approuvée l'ouverture des adhésions à d'autres personnes morales que les associations.

Le prix des adhésions pour les personnes morales restera inchangé au 1<sup>er</sup> janvier 2024 - 30 euros. Le tarif des adhésions pour les familles a augmenté de trois euros, passant de 7 à 10 euros.

Voici le nombre des adhérents, ces 5 dernières années :

Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023
272	237	236	314	340

Le chiffre qui apparait pour l'année 2023 est un chiffre d'adhésion historique. Il n'y a jamais eu autant d'adhérents au Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil.

Voici la répartition par statut des adhérents du Centre Socioculturel Intercommunal

	2021	2022	2023
Associations	12	19	15
Familles	224	295	325
Total adh.	236	314	340

### Provenance Géographique des adhérents

Par commune	2021 - familles	2022 - familles	2023 - familles	2021 - associations	2022 - associations	2023 - associations
Chanteloup-les-Bois	23	21	15	1	2	2
La Tessoualle	20	37	43	5	5	6
Mazières-en-Mauges	27	45	72	0	0	0
Nuaillé	28	38	31	1	1	1
Toutlemonde	22	27	24	1	3	2

Trémentines	38	50	67	2	3	3
Vezens	33	42	31	2	3	1
Cholet	17	18	13	0	1	0
Autres communes de l'AdC	11	11	20	0	0	0
Communes Hors AdC	5	6	9	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>224</b>	<b>295</b>	<b>325</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>15</b>

## Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration du C.S.I. est composé aujourd'hui de 20 membres. Même si le conseil d'administration a « rajeuni » Il n'y a pas d'élus de moins de 30 ans. Un équilibre femme-homme est encore à améliorer. De la même façon, un équilibrage territorial des personnes physiques est souhaitable.

### Liste des membres du CA au 25 mai 2024 :

Nom	Commune d'origine	Qualité d'adhérent
Christelle BORDREAU	VEZINS	Personne physique - habitante Secrétaire de l'association
Marion BOISIAUD / Elise BRIN	LA TESSOUALLE	Représentantes associatives - Tematout
Marie-Madeleine BREGEON	VEZINS	Personne physique - habitante
Sophie CHAMPION	NUAILLE	Représentante de la commune de Nuaille - Membre de droit
Dominique CLOCHARD	TREMENTINES	Personne physique - habitante Présidente de l'association
Halil DOKTAS	MAZIERES-EN-MAUGES	Personne physique - habitant
Véronique DUPONT	LA TESSOUALLE	Représentante de la commune de La Tessoualle - Membre de droit
Ingrid FERCHAUD	LA TESSOUALLE	Représentante de Cholet Agglomération - membre de droit
Monique FORMON	TOUTLEMONDE	Représentante associative - Club des Aînés
Patricia GANDIN	NUAILLE	Personne physique - habitante Secrétaire adjointe
Chantal GIRARD	CHANTELOUP-LES-BOIS	Représentante de la commune de Chanteloup-les-Bois - Membre de droit
Anne MALINGE	VEZINS	Représentante de la commune de Vezens - Membre de droit
Jeanne PAPIN / Chantal SAUVÊTRE	TREMENTINES	Représentantes associatives - Club de l'amitié
Emilie PASQUIER	VEZINS	Personne physique - habitante
Karine PEZOT	TOUTLEMONDE	Représentante de la commune de Toutlemonde - Membre de droit
Jean-Claude POIRON	CHANTELOUP-LES-BOIS	Représentant associatif - Le cercle
Nicolas POITOU	TREMENTINES	Représentant de la commune de Trémentines - Membre de droit

Thérèse RIGAUDEAU	TREMENTINES	Personne physique - habitante
Pascal SAUTEJEAU	TREMENTINES	Personne physique - habitant Trésorier de l'association
Valérie TERRIEN	MAZIERES-EN-MAUGES	Représentante de la commune de Mazières-en-Mauges - Membre de droit

Le Conseil d'Administration se réunit 5 fois par an.

Pour favoriser la participation, les Conseils d'Administration sont ouverts à tous les adhérents du C.S.I. Chloro'fil. Il arrive rarement qu'il y ait participation d'adhérents. Cela dit, il est a constaté des retours de leurs parts demandant à les excuser.

## Le bureau

Le bureau du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil se réunit en amont des Conseils d'Administration pour les préparer et pour traiter des sujets d'actualité de tous types.

Le bureau du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est composé aujourd'hui de quatre personnes :

Le bureau		
Dominique CLOCHARD	TREMENTINES	Personne physique - habitante- Présidente de l'association
Pascal SAUTEJEAU	TREMENTINES	Personne physique - habitant- Trésorier de l'association
Christelle BORDREAU	VEZINS	Personne physique - habitante - Secrétaire de l'association
Patricia GANDIN	NUAILLE	Personne physique - habitante - Secrétaire adjointe de l'association

Afin d'enrichir et de favoriser les échanges, afin de prendre des décisions de façon encore plus concertée, les membres du bureau souhaitent encore étoffer cette instance. C'est pourquoi les bureaux sont ouverts à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de l'association, ceci dans l'objectif d'inciter à la participation associative. Il arrive qu'une personne vienne rejoindre le bureau.

Les membres du bureau peuvent aussi se réunir en dehors des réunions de bureau, pour de l'actualité à traiter. Ceci demande de la réactivité.

## Animation de la vie associative et gestion de la structure

Tous les quatre ans, les projets sociaux sont évalués avec et par les habitants. De la même façon, ils sont conviés à contribuer à l'élaboration des projets sociaux. Cette participation est réellement prise en compte. Le projet social 2025-2028 est le fruit de ce travail.

Toutes les semaines, la présidente rencontre le directeur, lors de réunions formalisées. Durant celles-ci, il est fait état :

- de l'avancement des projets de la structure,
- de propositions de nouveaux projets,
- du fonctionnement courant de l'association.

Les trois autres membres du bureau rencontrent le directeur sur des moments plus informels et de façon irrégulière.

La présidente est aussi présente durant certaines réunions d'équipe. Celles-ci ont lieu tous les 15 jours. Cela lui permet de rencontrer l'équipe, d'appréhender les actualités de chacun des secteurs, de discuter sur les sujets avec l'équipe.

Les réunions du Conseil d'Administration et du bureau sont fixées un semestre à l'avance, pour aussi faciliter la participation. Ses membres sont conviés aux réunions par mail, quinze jours avant la date déterminée. Ils reçoivent un rappel une semaine avant.

Deux rencontres salariés - bureau sont organisées dans l'année. Une par semestre. Durant ces rencontres, il est travaillé de façon commune un sujet.

## Les commissions

**La commission « accueil »** qui a vu le jour en novembre 2021, à la suite d'un diagnostic territorial réalisé lors des mois de juillet et août 2021, continue de travailler sur la stratégie d'action autour des 3 directions suivantes :

- **Comment embellir le CSI Chloro'fil au 40 Bis rue de la libération ?**

Le ravalement, la peinture blanche sur la partie visible du bâtiment, l'installation de six nouvelles fenêtres ont donné une autre allure au bâtiment. Ces travaux effectués, nous avons prolongé l'embellissement du bâtiment par l'installation d'éléments graphiques signifiant la fonction du bâtiment : « Centre Socioculturel Intercommunal ».

Nous organisons des journées bénévoles. Ces journées de bricolage et de rencontres nous permettent d'entretenir le jardin et le bâtiment avec les habitants.

- **Comment structurer une démarche visant à aller vers un bâtiment plus adapté aux activités de Chloro'fil ?**

Nous sommes en rapport avec le service bâtiment de l'Agglomération au sujet du projet d'un nouveau bâtiment au 40 bis rue de la libération à Nuaille. Nous remercions de nouveau Madame BARBAULT, élue de l'agglomération en charge des centres sociaux, d'avoir fait du C.S.I. la priorité en termes de bâtiment. Il s'agira de la réfection du bâtiment existant et d'un agrandissement conséquent dans le jardin. Le début des travaux est prévu début 2025.

- **Comment encore mieux accueillir les publics sur les 7 communes ?**

Depuis 2022, nous avons accès en permanence à une salle de 69m<sup>2</sup> environ, mise à disposition gracieusement par la commune de Nuaille. Cette salle permet de faire de l'animation et d'y tenir des réunions. Elle est bien utilisée.

Depuis septembre 2022, nous avons accès en permanence à une salle de 24 m<sup>2</sup> dans le presbytère de la commune de Toutlemonde, mise à disposition gracieusement. Il est à constater que nous l'utilisons peu. Nous l'utilisons l'été pour de l'animation en utilisant le jardin. Nous pensons à l'utiliser pour des actions qui réunissent peu de personnes.

Nous avons aussi un accès facilité à la salle du foyer des jeunes de Toutlemonde. Ce qui nous permet de proposer des permanences du café numérique à la demande des habitants.

Nous avons tenu des permanences à la maison des associations de Mazières-en Mauges les mercredis de 15H à 17H, entre septembre 2022 et juin 2023. Quatre thématiques y ont été développées: le café numérique, France Bénévolat, le Relais Info Jeunes, le Relais Petite Enfance. Nous avons pu constater l'inefficacité de ces permanences, et n'avons pas reproduit cette action.

Nous mettons en place les relais Chloro'fil. Pour cela, nous nous sommes assurés que nous pouvions obtenir des salles en mairie rapidement, permettant de recevoir des habitants dans leurs communes, et ceci à leurs demandes.

Nous espérons pouvoir avoir accès en permanence à des salles sur d'autres communes. Nous savons, par exemple, que la commune de Trémentines y travaille et qu'une salle devrait être disponible à partir de juillet 2024.

**Les commissions sectorielles** se réunissent de nouveau. Les sujets abordés sont bien souvent les actualités des secteurs et la programmation des animations.

- Le R.P.E.<sup>2</sup> réunit les Assistantes maternelles pour des réflexions sur la programmation des matinées.

---

<sup>2</sup> Relais Petite Enfance



- Le secteur familles réunit des parents pour des moments conviviaux autour des programmations à venir.
- Une commission jeunesse, mobilisant pour l'instant des parents, se retrouve 3 à 4 fois dans l'année.
- Un petit groupe se met en place chez les séniors autour de la programmation d'activités. Il nous arrive aussi de réunir les responsables des clubs des aînés du territoire.

**Une commission Projet social 2025 – 2028**, composée d'habitants et d'élus, s'est mise en place en novembre 2023. Celle-ci a travaillé sur la façon dont nous allons interroger les adhérents, les habitants, les partenaires : Quels outils proposer pour favoriser la participation de chacune des cibles ? La commission a conçu les questionnaires proposés aux différents publics.

Certains membres ont distribué les questionnaires en porte à porte quand la distribution n'a pas pu être assurée par la commune.

Le projet 2021 – 2024 a été évalué par cette commission. C'est aussi eux qui ont travaillé sur les objectifs 2025 – 2028 du projet social du C.S.I.

Deux membres de la commission ont traité les informations recueillies dans les questionnaires.

Nous souhaitons remercier toutes celles et tous ceux qui ont particulièrement contribué à l'élaboration et l'écriture de ce projet social : Christelle BORDREAU, Marie Madeleine BRIGEON, Dominique CLOCHARD, Halil DOKTAS, Véronique DUPONT, Patricia GANDIN, Anne MALINGE, Blandine ONILLON, Emilie PASQUIER, Isabelle SAUTEJEAU, Pascal SAUTEJEAU et les salariés.

## L'équipe salariée

	2020	2021	2022	2023	2024
Chargée de l'accueil et de la communication	Dorothee MOUSSEAULT	Dorothee MOUSSEAULT	Alexandra DELATOUCHE	Alexandra DELATOUCHE	Alexandra DELATOUCHE
Chargée de l'accueil et du secrétariat	Nadine LAMY	Nadine LAMY	Nadine LAMY	Nadine LAMY	Nadine LAMY
Comptable	Valérie SUPIOT	Valérie SUPIOT	Valérie SUPIOT	Valérie SUPIOT	Valérie SUPIOT
Animatrice du Relais Petite Enfance	Jusqu'en octobre 2020 Marie-Laure ROBICHON  Sandra EON depuis novembre Toutes les deux en remplacement d'Adèle COUSSEAU	Sandra EON Jusqu'en août  Depuis août Retour d'Adèle COUSSEAU	Adèle COUSSEAU	Adèle COUSSEAU	Adèle COUSSEAU Jusqu'en juin  Depuis juin Julie CAILLEAU en remplacement d'Adèle COUSSEAU
Animatrice du Relais Petite Enfance - création de poste -				Depuis août Manon SOULARD	Manon SOULARD
Animatrice des secteurs enfance-familles et adultes-	Elodie ROBERT	Jusqu'en juin Elodie ROBERT	Sandra EON	Jusqu'en Mars Sandra EON  Depuis mars	Jusqu'en mai Emeline COQUEREAU

séniors. Coordinatrice sectorielle CTG		Depuis septembre <b>Sandra EON</b>		Emeline COQUEREAU en remplacement de Sandra EON	Depuis mai Retour de <b>Sandra EON</b>
Directeur	Laurent CARPENTIER	<b>Frédéric LE BRAS</b>	<b>Frédéric LE BRAS</b>	<b>Frédéric LE BRAS</b>	<b>Frédéric LE BRAS</b>
Animatrice du secteur jeunesse	<b>Sabrina CHOUTEAU</b>	<b>Sabrina CHOUTEAU</b>	<b>Sabrina CHOUTEAU</b>	<b>Sabrina CHOUTEAU</b>	<b>Sabrina CHOUTEAU</b>
Animateur du secteur jeunesse	Elise JAN jusqu'en mai Maëva NAVET Depuis juin	De juin à décembre Alban THIBAUD Depuis décembre <b>Victor HELIOT</b>	<b>Victor HELIOT</b>	<b>Victor HELIOT</b>	<b>Victor HELIOT</b>
Animateur du secteur jeunesse - création de poste-		Depuis octobre <b>Constant GUILLOTEAU</b>	<b>Constant GUILLOTEAU</b>	<b>Constant GUILLOTEAU</b>	<b>Constant GUILLOTEAU</b>

### L'équipe entre 2020 et 2024

Il est constaté depuis 2020, une stabilisation de l'équipe, favorisant le lien avec les habitants. Depuis 2022, les changements visibles sont liés à des congés maternité prolongés par des congés parentaux d'éducation. Apparaissent en vert et en gras le parcours des personnes encore présentes en 2024 au sein du C.S.I. Chlorofil.

En 2021, nous avons eu la possibilité d'embaucher Constant GUILLOTEAU en C.D.I.<sup>3</sup> aménagé d'une durée moyenne hebdomadaire de 11 heures. Celui-ci est présent lors des vacances scolaires, ce qui permet de compléter l'équipe jeunesse.

Depuis août 2023, Manon SOULARD a rejoint l'équipe. Elle occupe un poste d'animatrice au Relais Petite Enfance. Ce poste a pu être développé grâce à l'implication financière de Cholet Agglomération et de la CAF<sup>4</sup>.

Bien souvent, l'équipe est confortée l'été, par deux personnes en animation auprès du secteur jeunesse. Nous accueillons de façon régulière des personnes pour des stages d'observation, des stages professionnels ou pour du bénévolat. Concernant le bénévolat effectué dans le cadre du C.S.I., des passeports bénévoles sont fournis à la demande ou quand le public jeune est concerné.

Une personne en service civique a complété l'équipe en 2024, avec pour missions la coordination de l'équipe des bénévoles du café numérique et la fortification de l'action de France Bénévolat.

En 2020, les emplois du C.S.I. représentaient 6,70 Equivalent Temps Plein. En 2023, ils représentent **7,48 E.T.P.**<sup>5</sup>

<sup>3</sup> Contrat à Durée Indéterminée

<sup>4</sup> Caisse d'Allocation Familiale de Maine-et-Loire

<sup>5</sup> Equivalent Temps Plein

# Le projet social 2021 - 2024

Celui-ci est bâti sur la stratégie d'action suivante :



Les rapports d'activités 2021, 2022, 2023, ont été construit sur la base de cette stratégie d'action. Ceux-ci mettent en évidence les actions réalisées et leur adéquation avec le projet social 2021 - 2024. Nous donnons ci-dessous pour exemple, trois pages du rapport d'activité du C.S.I. Chlorofil de l'année 2023 mettant en évidence nos propos.

Objectifs	Réalizations 2023
<p>Avoir une posture adaptée aux personnes accueillies</p>	<p><b>ACCUEIL :</b> -Mise en réseau des salariés des différents centres sociaux de l'ADC sur le poste accueil, pour identifier les outils mis en place dans chaque structure, mutualiser, faire réseau et s'apporter des idées à mettre en place.</p> <p>-Mise en conformité RGPD amorcée avec un audit réalisé le 11 octobre 2023 d'où découlera des actions à mettre en place pour la protection des données personnelles.</p> <p><b>RPE :</b> Le Relais Petite Enfance accueille une diversité de publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents</li> <li>- Les assistants maternels</li> <li>- Les candidats aux métiers de la petite enfance</li> <li>- Les jeunes enfants</li> </ul> <p>Un accueil personnalisé est nécessaire pour répondre au mieux à la multiplicité des demandes, des besoins, des publics.</p> <p>Il peut se faire par le biais de différentes actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des rencontres individuelles (RDV physiques ou téléphoniques)</li> <li>- Des temps collectifs (matinées d'éveil, soirées échanges, etc).</li> </ul> <p><b>JEUENESSE :</b> L'équipe d'animateurs du secteur jeunesse accueille les parents et les jeunes dans le cadre notamment de l'accueil de loisirs et de la mise en place des séjours d'été. Nous accueillons aussi les porteurs de projet, ceci afin de les accompagner au mieux dans la construction de leurs idées, de leurs projets. Nous adoptons ainsi un accueil adapté à toutes et à tous.</p> <p><b>FAMILLE :</b> Nous accueillons les parents lors des inscriptions pour les « Mon' en familles » et pour tous les types d'animation que nous proposons, ainsi que les rendez-vous pour les « départs en vacances ». Nous sommes toujours disponibles pour écouter. Cette écoute vigilante nous permet de répondre au mieux aux questions, et d'orienter si besoin. Nous entendons aussi les souhaits des habitants en termes d'animation.</p>
	<p><b>SENIORS :</b> accueillir les personnes souhaitant s'inscrire aux ateliers et les nouveaux bénévoles. L'équipe du CSI Chloro'fil est toujours présente pour proposer un café, discuter avec les personnes qui passent nous voir.</p> <p><b>ASSOCIATIONS :</b> Dans le cadre des actions menées en direction des associations, nous nous engageons à entretenir une relation discrète. Nous n'avons pas à divulguer les situations. Nous avons une posture d'accompagnement, de conseil, d'aiguillage. Nous n'avons pas à faire à la place de la structure associative. Nous devons donner des éléments, pour que les responsables associatifs fassent par eux-mêmes. Par de l'écoute et de l'observation, nous tentons de répondre aux préoccupations des associations, en les anticipant même quelquefois. Nous avons mis en place des temps de rencontres individuelles avec les associations territoriales pour présenter les actions Gul'd'asso et de France Bénévolat. Cela permet l'interconnaissance.</p> <p><b>TRANSVERSALITE :</b> - dans un contexte d'actions transversales, les habitants sont accueillis par les salariés en charge des secteurs concernés. Cela rajoute à l'accueil, à l'écoute et à l'observation. La façon de percevoir et d'envisager les actions, n'étant pas tout à fait la même, la complémentarité profite aux habitants.</p> <p>- Nous recevons des habitants relevant des différents secteurs dans le cadre de la projetterie que nous avons mis en place en fin d'année 2023. Mettre la projetterie en place était pour nous l'occasion de réellement accueillir et accompagner : C'est pour cela que nous avons travaillé sur des valeurs, sur une méthode, sur une pédagogie. Le projet est accompagné selon les connaissances, compétences des membres de l'équipe. La particularité réside en un double accompagnement : celui du projet et celui du porteur de projet.</p>
	<p><b>ACCUEIL :</b> La création des « Relais Chloro' » renforce notre présence sur le territoire dans la notion de proximité. Dans les 5 thématiques (numérique café, projetterie, RiJ, France bénévolat ou RPE) nous pouvons proposer des r.d.v. sur les communes, aux usagers. Facilite à Toutlemonde par une salle dédiée à Chloro'fil. L'idée étant de proposer un lieu propice pour ce r.d.v. selon le besoin et la disponibilité des personnes qui ne peuvent peut-être pas se déplacer sur Nuaille.</p> <p>- Il est à constater un plus grand nombre d'adhérents sur l'année 2023, ce qui induit plus de liens créés.</p> <p>-Les supports de communication sont multiples pour une plus grande visibilité. Ils ont une forte identité reconnaissable avec le temps, qui contribue à « appeler » le lien avec les habitants.</p> <p><b>RPE :</b> Le comité de pilotage petite enfance du territoire est une instance de réflexion, d'expérimentation et de veille sur l'accueil des jeunes enfants. Mis en place en 2021, ce comité est poné par des élus des communes, des professionnels des structures collectives ou de l'accueil individuel, des partenaires et le CSI Chloro'fil.</p>

<p>Prendre le temps de créer du lien sur le territoire</p>	<p>Il s'est réuni 4 fois durant l'année 2023, et a permis la mise en place d'actions communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un document unique de communication pour le territoire sur l'offre d'accueil,</li> <li>- un forum des modes d'accueil petite enfance en septembre.</li> </ul> <p>En plus de cela, les rencontres ont permis de lever les aprioris dus à une méconnaissance des uns et des autres, de comprendre la complémentarité de chacun et de favoriser les partenariats.</p> <p><b>JEUNESSE:</b> Nous sommes actifs sur chaque commune dans le cadre de l'accueil de loisirs mais aussi sur des lieux bien ciblés (parcs, city stades, foyers de jeunes...) dans le but de rencontrer de nouveaux jeunes. Nous intervenons également à la demande d'associations du territoire dans un but de prévention (harcèlement, réseaux sociaux, sexualité...)</p> <p><b>FAMILLE:</b> Tous les ans, le CSI propose un spectacle de fin d'année à destination des familles avec enfants de moins de 6 ans. Pour 2023, nous avons fait venir la compagnie « L'Arbre à fil » située à Chemillé-en-Anjou. 20 familles (dont 19 enfants) ont assisté au spectacle « Le doudou de Jojo » à la salle St Jean de Mazières-en-Mauges, le samedi 25 novembre 2023. Ce spectacle nous a permis de créer de nouveaux liens avec des familles.</p> <p><b>SENIORS/ADULTES :</b> Nous continuons les actions d' « aller-vers » afin de rencontrer les personnes à leurs domiciles (10 visites dans l'année). Pour donner de la profondeur à ce travail, nous avons défini en équipe ce qu'était l' « aller-vers » au sein du CSI. Tout d'abord à destination des seniors, nous sommes également allés à la rencontre des familles ou des jeunes qui le souhaitent. Lors de ces moments, nous échangeons afin de prendre des nouvelles et essayons d'orienter vers des actions collectives pour retrouver du lien social. Cette action se déroule toutes les deux semaines. Elle a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre l'isolement,</li> <li>- Agir préventivement (ne pas attendre la réparation),</li> <li>- Créer du lien : inciter à rencontrer d'autres habitants, des partenaires sociaux,</li> <li>- Provoquer des rencontres en proposant, par exemple, des projections sur des actions collectives,</li> <li>- Inciter à rejoindre des dynamiques collectives,</li> <li>- Nous rendre compte d'une situation, de s'informer et quelques fois de rassurer.</li> </ul> <p><b>ASSOCIATIONS:</b> Durant l'année 2023, le CSI Chiro'fil a fait son possible pour répondre positivement aux sollicitations émanant des conseils municipaux ou des associations territoriales. Nous avons été présents sur les réunions associatives des communes de Chanteloup-les-Bois, Nuallé, Trémentines.</p>
	<p>Nous avons été aussi présents sur certaines AG associatives.</p> <p>Nous avons contribué à des dynamiques territoriales :</p> <p>A Trémentines, nous avons contribué à la mise en place du forum des associations et avons tenu un stade Chiro'fil le jour dit. L'occasion de prendre le temps avec le monde associatif et de signaler de nouveau le label Guild'asso.</p> <p>Nous avons tenté des rencontres collectives avec les responsables associatifs. Nous leur avons proposé des contenus sur des sujets qui les intéressaient. Malheureusement aucune association du territoire n'a répondu présente.</p> <p><b>CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE :</b> 2023, a été l'année de lancement effectif de la C.T.G. avec notamment la création des postes de coordination sectorielle de la C.T.G. ayant pour employeur les centres sociaux. Elle aura été l'occasion, de prendre le temps de connaître les élus communaux travaillant sur les aspects sociaux.</p> <p>Le poste de coordination sectoriel est ventilé sur deux postes : 0,35 ETP pour la personne qui travaillait sur la famille, adultes seniors et 0,15 E.T.P. pour un animateur jeunesse. Celui-ci a fait connaissance avec ses partenaires accueils de loisirs du territoire. Suite aux premières réunions des actions communes ont émergé.</p> <p><b>TRANSVERSALITE:</b> les secteurs du C.S.) ont proposé une action commune autour d'une semaine gonflable (autour d'installation gonflables) en octobre 2023. Cette semaine gonflable a été l'occasion de travailler sur une action commune avec les accueils de loisirs du territoire qui, elles aussi, y ont contribué.</p>
	<p><b>ACCUEIL :</b>  <b>Réflexion menée par la commission Accueil (futurs plans imaginés, besoins en matériaux et Energie...)</b>      Durant l'année, et pour poursuivre les trois directions envisagées par la commission accueil, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1) accueillir mieux sur les communes - obtenir d'autres espaces dans les communes</li> <li>- 2) structurer une démarche visant à aller vers un bâtiment plus adapté aux activités de Chiro'fil pour le siège social</li> <li>- 3) Embellir le CSI Chiro'fil au 40 bis rue de la libération</li> </ul> <p>Perspectives sur un prochain nouveau bâtiment permettant de mieux accueillir les habitants du territoire.</p> <p><b>RPE:</b> Les matinées d'éveil, ouvertes aux assistantes maternelles et aux parents accompagnés de jeunes enfants, sont un espace de convivialité, de socialisation, et de professionnalisation, où les professionnelles viennent se nourrir des expériences de chacun et des ateliers proposés (par l'animatrice ou les intervenants extérieurs).</p>

<p>Avoir des conditions d'accueil correspondant aux besoins des habitants</p>	<p>Les professionnelles apprécient de bénéficier de temps en matinées, avec les enfants. Il est plus difficile pour elles de ressortir le soir après leur journée de travail, même si elles en comprennent l'intérêt.</p> <p><b>JEUNESSE:</b> Le secteur jeunesse est présent le samedi matin pour donner un plus large accès aux inscriptions et ateliers mis en place. Nous nous rendons également disponibles le soir en semaine, en fonction des besoins et des attentes des habitants. Les 2 animateurs permanents sont formés au Relais Info Jeunes afin d'accueillir les jeunes de 15 à 30 ans sur différentes thématiques.</p> <p><b>FAMILLE:</b> Les « Mom'en familles » sont des temps privilégiés pour les parents/grands-parents avec leurs enfants, autour d'une activité ou d'une sortie, leur permettant de prendre du temps en famille et de faire de nouvelles rencontres. Organisés principalement pendant les vacances, les mercredis ou samedis, les activités sont variées.</p> <p><b>SENIORS/ADULTES:</b> Les ateliers mémoire, bien être, gym, sont complets pour la saison 2023/2024. Pour que les séances se déroulent dans de bonnes conditions nous avons quelques fois multiplié les groupes. Par exemple, il y a deux 2 groupes à l'atelier bien-être. La couture est ouverte à tous, et n'est pas réservée aux seniors.</p> <p><b>ASSOCIATIONS:</b> Nous avons répondu très rapidement aux demandes de rendez-vous quelle que soit l'heure de rendez-vous proposé. L'accueil des associations demande des connaissances. Aujourd'hui nous sommes en capacité d'y répondre ou de les aiguiller vers des interlocuteurs adaptés. L'accueil des associations est nécessaire. Il n'y a pas d'autre lieu sur le territoire accueillant sur les questions associatives.</p> <p>Nous sommes devenus antenne de France Bénévolat en février 2022. Cette action doit répondre à une partie des besoins de bénévoles et des associations. Nous sommes allés à la rencontre d'associations territoriales pour leur présenter les actions possibles de France bénévolat. Nous sommes lauréats de l'appel à projet « Renforcer l'Engagement Associatif au Cœur des Territoires ! - REACT » de France Bénévolat. Cela nous permet de développer l'antenne Chlorofil. Aujourd'hui nous sommes toujours à la recherche de bénévoles désireux de s'investir au sein de l'antenne Chlorofil de France Bénévolat 49. En fin d'année, nous avons accueilli Ludovic BIDEZ, en service civique. Celui-ci a une journée par semaine consacrée au développement de l'antenne Chlorofil.</p> <p><b>TRANSVERSALITE:</b> L'accueil proposé dans le cadre d'actions menées de façon transversale par les secteurs</p>
	<p>permet un renforcement de l'accueil, pendant lequel les habitants ont l'opportunité d'avoir plusieurs interlocuteurs.</p> <p>Nous avons mis en place la projetterie, lieu d'accompagnement pour les porteurs de projets. Nous accueillons à la demande et sur rendez-vous. Nous nous adaptons au rythme de travail et aux disponibilités des habitants.</p> <p>Les porteurs de projets sont accompagnés selon leurs demandes. L'accompagnement de la projetterie est menée par plusieurs interlocuteurs selon les besoins et selon les compétences des membres de l'équipe du C.S.L. S'il faut nous allons chercher des compétences extérieures.</p>

## Evaluation des axes

### Accueillir et accompagner tous les habitants

#### Accueillir tous les habitants

#### Actions

##### Commission accueil :

Travaillant sur 3 directions :

- Comment embellir le CSI Chloro'fil au 40 Bis rue de la libération ?
- Comment structurer une démarche visant à aller vers un bâtiment plus adapté aux activités de Chloro'fil ?
- Comment encore mieux accueillir les publics sur les 7 communes ?

##### Actions diverses :

- Le ravalement, la peinture blanche sur la partie visible du bâtiment,
- L'installation de six nouvelles fenêtres ont donné une autre allure au bâtiment.
- Des éléments graphiques signifiant la fonction du bâtiment : « centre socioculturel Intercommunal ».
- Des journées bénévoles pour entretenir le jardin et le bâtiment avec les habitants.
- La réfection du bâtiment existant et un agrandissement dans le jardin avant la fin du mandat. Le début des travaux est prévu début 2025.
- Une salle de 69m<sup>2</sup> sur la commune de Nuaillé servant aux animations, aux réunions, aux rencontres.
- Une salle de 24 m<sup>2</sup> dans le presbytère de la commune de Toutlemonde servant à des animations de petites jauges, à des rencontres. Un accès facilité à la salle du foyer des jeunes de Toutlemonde pour des animations.
- Une salle de 49 m<sup>2</sup> dans une salle aménagée à Trémentines, pour de l'animation, des réunions, des rencontres, partagée avec le nouveau foyer des jeunes.
- Une expérimentation de permanences à la maison des associations de Mazières-en Mauges autour de quatre thématiques : le café numérique, France Bénévolat, le Relais info jeunes, le Relais Petite Enfance. Nous avons pu constater l'inefficacité de ces permanences.
- La mise en place des relais Chloro'fil. Obtention rapide de salles dans les mairies, permettant de recevoir de habitants dans leurs communes...

#### Les +

- Une commission accueil assidue, active et agile
- Des intentions suivies d'actions
- Ecoute des collectivités



#### Les -

- En attendant la construction, les conditions d'accueil proposées aux habitants
- des espaces communaux dédiés pas encore dans toutes les communes



#### Les perspectives

- La réfection du bâtiment et la construction d'une extension. Ces travaux auront des incidences sur le fonctionnement du C.S.I.



# Accueillir et accompagner tous les habitants

## Accompagner tous les habitants

### Action emblématique :

### La projetterie :

Dans l'idée de mieux accompagner les habitants, un diagnostic territorial autour de la question du projet auprès des jeunes, des parents, des élus et des entrepreneurs.

- Au regard, de l'évaluation, décision de travailler en équipe sur une méthode et une pédagogie liée à l'éducation populaire
- identification d'un double accompagnement spécifique au centre socioculturel : accompagnement dans le montage du projet, et accompagnement social du porteur de projet.
- Décision d'accepter l'accompagnement de tous types de projets : associatifs, culturels, sportifs, environnementaux, entrepreneuriaux
- Décision de recevoir tous les porteurs d'idée ou de projet sans filtres : tous les habitants
- Présentation en bureau et au Conseil d'administration de l'idée de la Projetterie
- Identification du parcours d'accompagnement
- Création des outils d'accompagnement
- Création de la projetterie
- Présentation en bureau et au Conseil d'administration de l'idée de la Projetterie
- Lancement de la projetterie - communication et réunions dans les communes
- Réception des premiers porteurs de projet jeunes par le service jeunesse : participation à un raid solidaire, deux séjours en autofinancement, un projet pers de 12 jours, un projet d'étude en lien avec le cinéma, création d'un foyer de jeunes...
- Décision de la diffusion de la projetterie à tous les secteurs du C.S.L.

### Les +

- Les premiers porteurs de projet sont arrivés rapidement
- Les formats proposés plaisent
- Rencontre avec des personnes que nous n'aurions pas forcément rencontré dans d'autres contextes
- investissement de l'ensemble de l'équipe



### Les -

- il ne faudrait pas aujourd'hui avoir trop de porteurs de projet : l'accompagnement, c'est du temps et donc de la disponibilité de l'équipe
- Une organisation est à penser dans cette éventualité



### Les perspectives

- des projets accompagnés divers
- une équipe salariée aguerrie à l'accompagnement comme nous l'avons envisagé
- investir des habitants selon les besoins d'accompagnement - construction d'un réseau de bénévoles en capacité d'accompagner sur des thématiques : commercialisation, ressources humaines, comptabilité...
- partage du modèle avec les centres sociaux de l'agglomération
- nécessaire travail de communication
- un lieu dédié à la Projetterie dans le futur bâtiment





## Écouter, connaître, comprendre et prendre en compte les personnes et l'environnement

### Écouter, connaître, comprendre et prendre en compte les personnes

#### Action emblématique :

#### L'Aller-vers :

- Définition avec l'équipe de l'aller-vers dans le cadre du C.S.I. Chloro'fil
- Toutes les deux semaines, visite à domicile de deux animatrices (jeunesse et familles) auprès de publics jeunes, familles, aînés. Ces rendez-vous ont lieu à la demande de l'habitant ou sur proposition de notre part
- Rencontres de jeunes sur l'espace public
- Actions dans 6 écoles : Jeux à 2, jeux coopératifs, soirées jeux de société, ateliers culturels dans le cadre de l'exposition « Rebonds », organisation des ateliers dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art pour les écoles de Nuaille
- Une Action avec les associations de parents d'élèves : connaissance de la méthode, du jeu révélé.
- Actions hebdomadaires dans 3 collèges - Des actions amplifiées dans les établissements scolaires : si au départ, il était question de jeux aujourd'hui, il est question pour nous de soulever des sujets tels que : les éco-délégués, le harcèlement, le cyberharcèlement, sensibilisation à la surexposition aux écrans...
- Actions communes avec les accueils de loisirs : semaine gonflable et animations passerelles
- Participation à des événements locaux : 2 marchés, 2 forums des associations, de nombreux vœux des maires
- Initiateur d'événements réunissant de nombreux acteurs : cinécylo, Bougez...Roulez, forum de la parentalité, « Chloro fait ses jeux »
- Le tournoi inter-clubs des aînés : Tournoi annuel de pétanque
- Développement de beaucoup de nouveaux outils de communication
- Actions « temps forts » dans les communes : Chloro'Circus, Planète en fête, Chloro fait ses jeux

#### Les +



- De nombreuses actions sur l'ensemble des communes
- Présence intercommunale
- Favorise la connaissance du C.S.I. : des habitants qui ne connaissaient pas encore le C.S.I., des habitants qui ne pensaient pas que c'était pour eux.
- Une notoriété
- Favorise les liens avec les acteurs des communes

#### Les -



- Demande pour certaines actions un investissement fort en temps de réunions, en temps de préparation

#### Les perspectives

- Poursuivre en ce sens pour se faire connaître d'un plus grand nombre et cultiver les relations partenariales communales



## Actions emblématiques :

- Le R.P.E. effectue une veille active concernant le nombre des naissances, l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire
- Mise en place du comité de pilotage petite enfance permettant d'être en rapport avec les réalités du secteur
- Au fur et à mesure de nos accompagnements auprès des acteurs associatifs, des actions menées conjointement, nous nous imprégnons du monde associatif intercommunal
- Participation de l'équipe du C.S.I. aux nombreuses sollicitations et donc présence de Chloro'fil : A.G., associatives, vœux des maires, vœux du député, forums associatifs, réunions pour l'organisation de manifestations, remise de prix associatifs, anniversaires d'entreprise
- Rencontres avec les 7 maires
- Mise en place de rencontres semestrielles avec les C.C.A.S. des communes
- prêt d'une exposition d'habitante aux communes : La Tessoualle, Nuaille, Mazières, Trémentines
- Partenaire d'une manifestation emblématique sportive du territoire
- Rencontres annuelles avec Anjou numérique
- Un groupe professionnel en mars 2023
- Initiateur de dynamiques collectives :
- Adaptation d'actions pour être au plus près des besoins en adéquation avec nos observations et avec ce que l'on entend
- Partenariat avec 272 habitants de l'agglomération (EOLYS) pour échafauder un plan d'action lié à la thématique de l'environnement
- Intégration de la Convention Territoriale Globale : participation à la dynamique
- Intégration du comité de pilotage de la mise en place du Pacte de coopération
- Nous expérimentons : les permanences à Mazières-en-Mauges, des formats différents, le guichet unique..

## Les +

- présence intercommunale
- un réseau augmenté
- une visibilité du C.S.I.
- des relations, des actions qui nous mettent bien en réalité avec le territoire



## Les -

Demande pour certaines actions un investissement fort en temps de réunions, temps de préparation



## Les perspectives

- affiner la connaissance du milieu associatif
- ne pas s'interdire de relations partenariales si elles sont favorables au C.S.I. et aux habitants du territoire
- envisager la recherche de bénévoles « Ambassadeurs Chloro'fil » dans les communes nous permettant d'informer sur les actualités du C.S.I. et d'être renseigné sur les actualités communales, associatives, entrepreneuriales des communes



## Agir ensemble, être ouvert pour débattre, décider et agir avec les personnes concernées

### Actions emblématiques :

#### *Les actions mises en place favorisent le collectif :*

- Proposition de nouveaux sujets comme l'habitat, la préparation à la retraite...
- Proposition de 4 ateliers informatifs en direction des associations
- l'accompagnement des associations dans leurs perspectives : difficultés ou développement
- Les instances de l'association (bureau, conseil d'administration, A.G. sont des endroits de débats, de discussions)
- La mise en place des commissions (R.P.E. avec les Assistantes Maternelles, familles et jeunesse avec des parents, aînés avec un public d'aînés pour décider des actions à venir, la commission accueil, projet social sont des endroits de débats et de discussions)
- l'accompagnement des habitants dans le cadre de la Projetterie est conçu « avec »
- des actions sont portées principalement par des habitants : café numérique, mémoire, couture, le troc graines, le troc plants, les séjours des jeunes, environnement...
- une position de l'équipe : écoute, observation et « faire ensemble »

### Les +



Il y a beaucoup de projets au C.S.I. qui sont bâtis autour de cette manière de faire. Il y a une véritable concertation dans la manière de mettre en place les projets

### Les -



- difficulté à maintenir une dynamique dans certaines commissions
- difficulté à maintenir une régularité dans la participation

### Les perspectives

- un travail avec les bénévoles sur la gouvernance collective
- revoir le fonctionnement de certaines commissions pour provoquer plus de participation
- développer encore davantage cette manière de faire



## Des constats

Des constats quant à la dynamique sociale autour du C.S.I. Chloro'fil depuis 2019 liés aux actions menées :

Nous remontons, volontairement à 2019, pour ne pas avoir une vision tronquée du fonctionnement et de la participation. En effet, la COVID a impacté fortement les années 2020 et 2021, notamment par une rupture dans la dynamique sociale. Elles ne sont pas les reflets d'années normales de fonctionnement, et ne sont donc pas des moments repères.

### Bénévolat

✕ Sur les cinq dernières années, le nombre de bénévoles a augmenté malgré la chute provoquée par la COVID. Une augmentation de 26 bénévoles complémentaires en comparaison avec 2019 (+27,75%). A remarquer : une constante augmentation entre 2020 et 2023.

Sur la même période, le nombre des heures bénévoles a augmenté malgré la chute provoquée par la COVID. Une augmentation de 94,5 heures complémentaires en comparaison de 2019 (+9,5%). A remarquer une constante augmentation entre 2020 et 2023.

Il y a plus de bénévoles qui font en moyenne un peu moins d'heures de bénévolat (En 2019, 10H50/bénévole, en 2023, 9H07/bénévole)

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de bénévoles	94	67	80	112	120
Nombre d'heures bénévoles	995	445,5	627	1072,25	1089,5

Le bénévolat s'exprime dans de multiples tâches à effectuer, nécessaires au fonctionnement de Chloro'fil : représentation du C.S.I. à des événements, à des réunions ; animation d'activités, contribution au fonctionnement du C.S.I. par la participation à des commissions ; bricolage..

Nous constatons une contribution bénévole des jeunes plus importante aujourd'hui.

### Familles

✕ Suite à la COVID, la dynamique incluant de nombreuses familles a été rompue.

Depuis 2021, la fréquentation des familles s'accroît. Entre 2020 et 2023 le nombre de familles adhérentes est en hausse significative. (+50,7%). Si l'on compare à 2019 l'augmentation du nombre des familles participant est de +27,1%.

Entre 2020 et 2023 le nombre de participation des familles adhérentes est aussi en grande hausse. (+45,55% - de 369 participations à 537 en 2023).

Les familles participent en moyenne à 4 actions. C'est une constante.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de familles participant aux actions familles	96	81	85	115	122
Nombre des participations familiales	433	369	382	514	537

Sur la période du projet social 2021 - 2024, nous constatons la difficulté de capter le public familles en fluctuation permanente. Ces oscillations dans les fréquentations sont liées aux faits :

- Que les actions proposées nécessitent la mobilisation de plusieurs personnes en même temps. Une famille, c'est des parents et des enfants. Il ne s'agit pas d'actions concernant un individu. Nous constatons cette difficulté quelquefois, obstacle à la participation, liée à l'organisation familiale.

- que les actions familles concernent une tranche d'âge des enfants. Quand ceux-ci grandissent, ils quittent le secteur familles pour celui de la jeunesse. Nous constatons des groupes de familles entrant et sortant

ensemble du spectre des activités familles, du fait de l'âge des enfants. Leurs sorties laissent parfois des « vides » dans la fréquentation des activités.

Pour éviter ces situations de « vides », nous travaillons à des liens plus étroits entre les secteurs petite enfance, familles et jeunesse.

A travers les actions proposées nous souhaitons favoriser les liens réciproques entre l'enfant et ses parents, quelquefois même avec ses grands-parents.

Certaines de nos activités sont mises en place pour accompagner et soutenir le parent dans la pratique de la parentalité.

## Petite enfance

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre matinées d'éveil proposées	50	39	60	96	102
Fréquentation des matinées d'éveil	682	289	709	1339	1640
Moyenne de participation aux matinées d'éveil (A.M. <sup>6</sup> et enfants)	16,64/séance	7,41/séance	11,82/séance	13,95/séance	16,07/ séance
Nombre matinées professionnalisation	14	1	4	13	35
Fréquentation des matinées professionnalisation	176	7	50	177	439
Moyenne de participation aux matinées de professionnalisation (A.M.)	12,57/séance	7/séance	12,5/séance	13,61/séance	12,54/séance

Les années 2019, 2020 et 2021 n'ont pas été des années de fonctionnement à plein régime du secteur petite enfance.

En 2019, il n'y a pas eu de remplacement suite à un arrêt maladie. Ce qui a forcément influé sur le nombre des matinées. La participation aux matinées d'éveil et de professionnalisation restait bonne.

En 2020, la COVID a provoqué non seulement la diminution du nombre de matinées, mais aussi la diminution forte de la participation.

En 2021, la COVID n'a pas permis une relance pleine de l'activité. L'augmentation du nombre de matinées et de la participation est visible. Dans le même temps, il est à constater que la participation de 2019 a été divisée par 2.35.

Les années 2022 et 2023, montrent plus d'actions et autant de participation qu'en 2019.

Il y a une accentuation du nombre d'actions en 2023 liée notamment à l'arrivée en août 2023 de Manon SOULARD au R.P.E., à mi-temps.

Entre 2019 et 2023 :

- multiplication par 2.04 du nombre de matinées
- multiplication par 2,4 de la fréquentation des matinées d'éveil
- multiplication par 2.5 du nombre de matinées de professionnalisation
- multiplication par 2,49 de la fréquentation des matinées de professionnalisation

En 2021, le Relais Petite Enfance s'est inscrit dans la mission complémentaire « guichet unique d'information », l'occasion pour le R.P.E. de réaliser un diagnostic territorial autour de la question d'un meilleur accueil des petits enfants sur le territoire. Ce travail a été présenté aux partenaires (C.A.F., Cholet Agglomération, élus du territoire, assistants maternels, structures d'accueil) en juin de la même année. Fin

<sup>6</sup> Assistants Maternels

d'année 2021, il a été proposé aux assistants maternels, aux responsables des modes d'accueil collectif, aux élus du territoire, de mettre en place un comité de pilotage sur cette même question d'un meilleur accueil des jeunes enfants sur le territoire. Ce comité de pilotage est toujours existant. Il est composé d'élus et de techniciens de structures collectives. Il se réunit 4 fois par année. Nous ne nous satisfaisons pas de cette composition et tentons en permanence de l'étoffer par la présence d'assistants maternels et de responsables d'entreprises. Dès 2021, une stratégie d'action a été proposée et les acteurs ont proposé la création d'une affiche présentant le R.P.E. et un « forum des modes de garde petite enfance » a été mis en place en octobre 2022 à Nuaille. Celui-ci a reçu un écho favorable.

Dans le même temps, il a été proposé à l'élue de l'agglomération en charge des R.P.E., Madame Florence JAUNEAULT, d'être un terrain d'observation, d'expérimentation, d'innovation au regard notamment de la constatation de la baisse importante à venir des Assistants maternels.

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'assistants maternels sur le territoire	105	105	97	95

Sur cette base, il a été entendu la nécessité d'un mi-temps complémentaire au R.P.E. permettant plus d'actions, plus de communication et plus de réflexion.

De façon consécutive un « forum petite enfance et parentalité » a été mis sur pied en septembre 2023 à Trémentines. Cette manifestation a réuni 21 partenaires et de nombreux parents et enfants.

Depuis 2023, nous avons des réunions semestrielles avec Sébastien POUVREAU, chef de service petite enfance de Cholet Agglomération et Béatrice MENARD, coordinatrice petite enfance de la C.T.G.<sup>7</sup>. Ces moments sont l'occasion d'échanges sur des observations, sur de l'expérimentation.

## Jeunesse

✗ Suite à la COVID, la dynamique autour de la jeunesse a été stoppée. Depuis 2021, la fréquentation des jeunes s'accroît, pour pratiquement rattraper celle de 2019 en termes d'heures.

Entre 2020 et 2023 le nombre de jeunes n'est pas en augmentation de façon flagrante. Par contre, concernant le nombre d'heures, il y a une hausse significative. (+109,94%)

✗ Il est à constater qu'il y a moins de jeunes en 2023 qu'en 2019, mais que le nombre des heures évolue. Les jeunes sont plus présents à l'accueil de loisirs.

En 2019, les jeunes étaient en moyenne présents 40,33 heures. En 2023, ils y restent 49,23 heures. Soit une moyenne de 8,9 heures de plus.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de jeunes	214	155	154	151	170
Nombre d'heures de présence	8630,5	3986,5	6202	7577,5	8369,5

Un Relais Information Jeunesse<sup>8</sup> a vu le jour au C.S.I. en 2022. C'est un endroit ouvert à tout public, notamment aux 13-30 ans, qui offre un premier niveau d'information aux jeunes.

Nous avons ouvert le secteur jeunesse au public 16 - 30 ans notamment à travers la P.S. Jeunes.

Nous continuons de proposer 4 camps à l'année pendant la période estivale. Sur la période 2021 -2024 deux séjours ont eu lieu en auto-organisation (détermination du lieu, recherche de subventions, auto-financement...).

La projetterie, lieu d'accompagnement aux projets, s'est tout d'abord adressée aux jeunes. Sa mise en place est consécutive à un diagnostic territorial réalisé par le secteur auprès de jeunes, de parents, de partenaires.

<sup>7</sup> Convention Territoriale Globale

<sup>8</sup> R.I.J.

Depuis octobre 2023, date de mise en place de la projetterie, le secteur jeunesse accompagne des jeunes de façon individuelle ou collective : projet d'études, participation à un raid solidaire, mise en place d'un foyer de jeunes...

## Séniors

Concernant les séniors, après la crise sanitaire liée au COVID, ceux-ci ont repris le chemin des activités, de façon graduée et toujours en augmentation. Dans le même temps, le C.S.I. leur propose plus d'activités. A noter qu'un bon nombre des activités se gère de façon autonome (mémoire, gym équilibre, couture, balnéo...)

	2019	2020	2021	2022	2023
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPATION AUX ACTIONS	92	169	217	333	638
NOMBRE DE FAMILLES DIFFERENTES	72	99	108	139	219

Nombre d'activités différentes séniors entre 2019 et 2023

2019	2020	2021	2022	2023
<b>12</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>14</b>	<b>22</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>●gym équilibre 2 groupes</li> <li>●mémoire</li> <li>●nutrition (4 séances)</li> <li>●couture 1 groupe</li> <li>●anglais</li> <li>●troc plants</li> <li>●3 groupes de travail d'habitants (Planète actifs, Dynamik' Adultes, Habitants solidaires)</li> <li>●tournoi de pétanque</li> <li>●soirées thématiques (alimentation, code de la route,)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●soirées thématiques (seniors et réseaux sociaux, "je réduis mes déchets", la fête des plantes)</li> <li>●gym équilibre 2 groupes</li> <li>●couture</li> <li>●anglais</li> <li>●mémoire</li> <li>●nutrition</li> <li>●sophrologie (en visio)</li> <li>●numérique café</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●aller-vers</li> <li>●sophrologie, ●hypnose relaxante, yoga</li> <li>●gym équilibre à distance (envoi de supports vidéo et exercices)</li> <li>●balades</li> <li>●après-midis jeux intergénérationnels</li> <li>●sortie à Camifolia</li> <li>●découverte plantes comestibles</li> <li>●visite de la "ferme d'Adèle"</li> <li>●découverte de la savonnerie à Toutlemonde</li> <li>●numérique café</li> <li>●gym équilibre</li> <li>●mémoire</li> <li>●couture</li> <li>●troc graines</li> <li>●troc plants</li> <li>●tournoi de pétanque</li> <li>●sortie culturelle avec les clubs des aînés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●aller-vers</li> <li>●mémoire</li> <li>●bien-être</li> <li>●balnéo (à Vihiers)</li> <li>●gym équilibre (5 groupes)</li> <li>●couture (2 groupes)</li> <li>●Activités lien social (jardin du château Colbert, ●après-midis jeux de société, atelier bouturage)</li> <li>●numérique café</li> <li>●troc plants</li> <li>●tournoi de pétanque</li> <li>●sortie culturelle avec les clubs des aînés</li> <li>●Nutrition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●aller-vers</li> <li>●mémoire</li> <li>●gym équilibre (5 groupes)</li> <li>●bien-être (2 groupes)</li> <li>●balnéo (à Vihiers)</li> <li>●numérique café</li> <li>●couture (2 groupes)</li> <li>●Activités lien social : initiation généalogie, sorties environnementales (visite Parc Oriental, Jardin privé La Tessoualle), stage de tapisserie d'ameublement, sortie au FLIP, jeux de société)</li> <li>●sortie culturelle avec les clubs des aînés</li> <li>●Parcours Bienvenue à la Retraite</li> <li>●Spectacle "Vive la Retraite"</li> <li>●Conférence Grand-parentalité</li> <li>●soirée biodiversité</li> <li>●visite des jardins Kit'éco</li> <li>●soirée éco-énergie</li> <li>●Planète en fête</li> <li>●tournoi de pétanque</li> </ul>



## Communication

C'est un axe qui a beaucoup été travaillé sur la période 2021 - 2024. L'arrivée d'Alexandra Delatouche à l'accueil, formée à la communication y a bien contribué.

Le C.S.I. dispose d'une stratégie de communication et d'une charte graphique, qui ont permis de développer des outils « reconnaissables » rapidement tels que : le livret d'accueil, les affiches, les flyers, des programmes, des livrets de présentation de la projetterie...

Avant que les outils de communication sortent, ils sont vus et approuvés par l'ensemble de l'équipe salariée. Le site internet a été modifié. Il est toujours en amélioration.

Le C.S.I. est aussi présent sur les réseaux sociaux et depuis peu sur TIKTOK, à la demande des jeunes.

Nous avons aussi travaillé avec l'ensemble de l'équipe, à la rationalisation des tournées d'affichage et de distribution de flyers et de programmes d'animation.

Cette communication porte ses fruits. Les adhérents disent bien qu'il est le premier vecteur d'information visible du C.S.I..

## Associations

Nous continuons d'accompagner les associations dans les difficultés rencontrés ou dans des perspectives de développement.

Nous avons consolidé cette mission d'accompagnement en devenant l'antenne Chlorofil de France Bénévolat 49, notamment pour pouvoir faire de l'intermédiation entre les associations cherchant des bénévoles et des personnes souhaitant devenir bénévoles.

Nous avons proposé des actions collectives en 2022 qui ont bien fonctionné à l'inverse de 2023 où nous n'avons eu aucune association inscrite.

Nous continuons de conseiller de façon individuelle sur des sujets très divers.

Nous faisons des fiches de paie pour des associations ayant pour mission l'accueil de jeunes.

Nous sommes devenus en 2023 Guid'asso information.

Ces dernières années nous nous sommes vraiment rapprochés du monde associatif du territoire notamment par la mise en place d'actions communes.

## La projetterie

Dans le projet social 2021 - 2024 apparaissait en objectif général 1 « accueillir et accompagner tous les habitants ».

Le terme de l'accompagnement nous semblant galvaudé, nous souhaitons proposer aux habitants porteurs de projets un véritable accompagnement :

- Un accompagnement aux projets : une méthode de projet adaptée, permettant la compréhension par tous, proposant des outils de l'éducation populaire.
- Un accompagnement du porteur de projet dans son cheminement de personne portant un projet, une action.

Après un diagnostic territorial, nous avons donc proposé une méthode, des outils et avons communiqué. La projetterie existe depuis octobre 2023.

Cette action d'accompagnement au projet a débuté par le secteur jeunesse. Il nous a semblé intéressant de propager la projetterie aux autres secteurs.

## Animation de la vie sociale - Transversalité

Il est à remarquer, que quand nous parlons de l'Animation de la Vie Sociale nous parlons bien souvent de transversalité. Il s'agit d'actions que les secteurs mènent ensemble, en direction de tous les publics, soit seuls, soit en partenariat.

Nous pouvons donner pour exemples réalisés entre 2021 et 2024 :

- « Cinécyclo » avec le club de cyclo, la commune, le comité des fêtes de Trémentines, le service mobilité de Cholet agglomération, la gendarmerie...,
- « Bougez...Roulez... » avec l'écocyclerie, la commune, le comité des fêtes de Trémentines, Cholet agglomération, la gendarmerie, la sécurité routière, une auto-école, handi solidarité...,
- L'exposition photographique de Magali MOÏDAMA dans le jardin de Chloro'fil puis pour le comité des fêtes de Toutlemonde, pour les mairies de La Tessoualle, de Trémentines, de Mazières-en-Mauges, pour la bibliothèque de Trémentines, pour les Journées Européennes des Métiers d'Arts (JEMA) de Nuillé,
- Participation aux marchés de Nuillé, de Toutlemonde,
- Participation aux forums des associations de Chanteloup-les-Bois, de Trémentines, de Vezins
- L'exposition « Rebonds » avec la commune de Nuillé, le service culturel de Cholet Agglomération, les artisans d'arts du territoire,
- Participation aux J.E.M.A.<sup>9</sup> à Nuillé,
- Mise en place de « Chloro'Circus »,
- Mise en place de la semaine gonflable,
- Mise en place de « Planète en fête »,
- Mise en place de « Chloro fait ses jeux »,
- Les festi'bus en 2021 et 2022...,
- La mise en place du Repair Café.

Ces actions nous permettent notamment de nous faire connaître et de capter de nouveaux publics.

## L'environnement

Si le C.S.I. travaillait déjà sur la thématique de l'environnement, le partenariat avec le parc éolien citoyen de la « Grande Levée » situé entre Chanteloup-les-Bois et Vezins, nous a permis de structurer cette proposition autour de l'environnement avec les citoyens. En novembre 2022, nous avons proposé de mettre en place une rencontre avec les habitants afin d'établir une stratégie d'action.

Le partenariat a permis de mettre des actions en place : visite de Kit Eco, Planète en fête, la fresque de la biodiversité, le repair café, l'élection des éco délégués au collègue Daniel BROTTIER, visites du parc éolien, objectifs pour ma planète, trocs de plants...

En dehors d'un accompagnement financier, ce partenariat nous permet de nous faire connaître auprès des 272 habitants faisant partie de la société gérant le parc éolien. Certains d'entre eux aujourd'hui participent aux actions menées au C.S.I.

## La Convention Territoriale Globale

L'année 2023 a permis de mettre en place la Convention Territoriale Globale sur Cholet Agglomération. Celle-ci aborde les thématiques suivantes : petite enfance, enfance/jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, mobilité/logement/accès aux droits.

Un accompagnement financier des communes, de l'agglomération et de la CAF permet de financer un poste à mi-temps de coordination sectorielle de la C.T.G.

Pour des raisons d'organisation, ce 0,5 E.T.P. est aujourd'hui distribué sur deux postes : celui de Sandra EON (0,35 E.T.P.) et Victor HELIOT (0,15 E.T.P.).

De façon concomitante, le partenariat Cholet Agglomération/CAF49/Centres sociaux sera formalisé courant septembre 2024. La présidente et le directeur du C.S.I. se sont investis dans cette démarche de mise en place du Pacte de coopération.

---

<sup>9</sup> Journées Européennes des Métiers d'Art

## Le partenariat

Lors de ces trois années écoulées nous avons tenté de consolider nos relations partenariales et de les diversifier.

Nous avons notamment fortifié nos relations :

### - avec les communes :

- présence effective des représentants des communes au Conseil d'Administration,
- rencontres des maires de 7 communes,
- contribution importante au projet social 2025 - 2028,
- rencontres semestrielles avec les C.C.A.S.
- ...

### - avec Cholet Agglomération :

- présence d'une élue de référence : Madame Sylvie BARBAULT,
- présence de techniciennes de référence : Bérangère FAVREAU/Anne BACHOWICZ,
- rencontres régulières avec les techniciennes de la collectivité notamment sur la C.T.G.,
- travail en commun sur le Pacte de coopération,
- rencontres semestrielles avec le service petite enfance,
- rencontres semestrielles des centre sociaux en milieu rural,
- invitation à une rencontre des directions des centres sociaux de Cholet Agglomération
- échanges réguliers,
- contribution au projet social 2025 - 2028,
- ...

### - avec la CAF 49 :

- rencontres annuelles avec Lynda BLANCHARD,
- rencontre à Angers autour des financements de la CAF49,
- rencontres C.T.G.,
- rencontre avec l'équipe jeunesse autour de la mise en place de la PS Jeunes,
- rencontres régulières avec la technicienne de la collectivité notamment sur la C.T.G.,
- travail en commun sur le Pacte de coopération,
- rencontres semestrielles des centre sociaux en milieu rural,
- échanges réguliers,
- contribution au projet social 2025 - 2028
- ...

### - avec la M.S.A :

- journée de prévention (réseau sentinelle) sur la thématique du mal être et de la prévention du suicide,
- public jeunesse,
- rencontres semestrielles des centre sociaux en milieu rural,
- organisation d'un jury pour la présentation d'un projet de jeunes au sein du C.S.I.,
- contribution au projet social 2025 - 2028,
- contribution à la mise en place de la Projetterie,
- rencontre d'usagers au C.S.I.,
- ...

### - avec la Maison Départementale des solidarités du Choletais :

- rencontre mutuelle des équipes au C.S.I.,
- rencontres d'enfants par des membres de l'équipe de la Maison Départementale au C.S.I.,
- participation au forum de la petite enfance et de la parentalité,
- rencontres semestrielles des centres sociaux en milieu rural,
- contribution au projet social 2025 - 2028.

Avec la CARSAT, avec la DRDJSCS, avec la mission locale, avec les établissements scolaires, le CIO, la fédération 49/53 des centres sociaux, les autres centres sociaux, l'IRESA, les associations du territoire...

Nous tentons de diversifier nos relations par :

- un mail aux entreprises incitant à faire du lien,
- des rencontres avec des entrepreneurs,
- la contribution à l'organisation des J.E.M.A.,
- l'ouverture des statuts de l'association à toutes personnes morales,
- une rencontre avec Monade,
- l'inscription dans des réseaux de l'économie sociale et solidaire,
- l'inscription dans des soirées regroupant des entrepreneurs,
- la participation à des ateliers proposés par l'agglomération s'adressant à des responsables d'entreprises.
- ...

## Le C.S.I. Chlorofil vu par les adhérents et partenaires :

### Le CSI Chlorofil vu par les adhérents (92 réponses sur 325 adhérents - 28,30%)

- La connaissance du CSI vient de la communication du CSI, du bouche à oreille, puis de l'école. Les animations sont aussi des portes d'entrée (14,1%).
- Le C.S.I. pour les adhérents est tout d'abord un lieu d'activités, puis un lieu social d'accueil, d'écoute à égalité avec un lieu d'échanges et d'information. Viens ensuite le « lieu dédié à la jeunesse », sachant que la grande majorité des répondants ont une relation avec le secteur jeunesse.
- Près d'un tiers des répondants voit bien la possibilité de s'investir bénévolement.
- 80% voient bien les activités, les services, les projets proposés au C.S.I.
- La fonction écoute, est vue à 55%. **Pas assez de visibilité**
- Ce qui est proposé par le C.S.I. est vu comme améliorant la qualité de vie (67%) - 2/3 des adhérents
- 75% voient bien que les actions proposées favorisent les échanges, les rencontres entre les habitants (3/4)
- Les adhérents sont largement satisfaits de la qualité
  - des actions menées (74%) -  $\frac{3}{4}$ ,
  - de l'accueil (76%),
  - des horaires d'ouverture (64%),
  - de l'équipe salariée 67%,
  - des tarifs proposés 63%,
  - de la communication et de l'information 69%

- Bémol sur les locaux dans les communes (50%) et sur le matériel mis à disposition (58%)

## Le C.S.I. Chloro'fil vu par les partenaires

L'idée qu'ils se font du C.S.I. Chloro'fil



La relation entretenue avec le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil



# LE PROJET SOCIAL 2025 - 2028

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL

CHLORO' *fil*



# Un diagnostic territorial partagé

## Les intentions

Quand nous nous sommes engagés dans ce travail d'évaluation et de projection, nous avons souhaité la mobilisation, à la fois de toutes les parties prenantes participant au bon fonctionnement du C.S.I., et du plus grand nombre pour pouvoir parler de participation, de contribution.

Pour cela nous avons tenté :

- de faciliter la participation par des outils, des environnements simples et de qualité, adaptés aux personnes ciblées: des questionnaires courts, des envois de questionnaires en numérique, des distributions de questionnaires en papier avec possibilité de dépôt des réponses dans des lieux stratégiques communaux, des horaires de réunions adaptés, des répétitions de réunions quand nécessaire, des modes d'animation permettant la participation de tous.

## La méthode

### Des éléments documentaires

Pour effectuer le diagnostic territorial, nous avons fait appel à des éléments documentaires venant de l'INSEE, de la mission locale, de la région Pays de la Loire, de Sèvre Loire Habitat, de France Travail. Nous avons rencontré certains de ces partenaires.

### Des outils au diagnostic empruntés à la sociologie et à l'éducation populaire

La commission « Projet social 2025 - 2028 » a choisi de proposer plusieurs outils, selon les publics visés, à savoir :

Les partenaires, les adhérents et les habitants.

Concernant **les partenaires**, nous avons organisé une même réunion le 18 janvier 2024 à 14H30 et 18H30. 15 structures étaient représentées. Une invitation leur est parvenue un mois avant. Il leur a été demandé de répondre aux questions suivantes :

- › l'idée que vous vous faites du C.S.I. Chloro'fil ?
- › Comment définiriez-vous la relation entretenue avec le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil ?
- › Que mettre en place pour mieux collaborer ?
- › Avez-vous repéré des besoins, des envies, des aspirations à travailler ensemble ?
  - › Si oui, Quelles places prendriez-vous dans les réponses apportées à ces besoins ? envies ? et aspirations ?
- › Pour être dans des démarches d'innovation, le projet social devra... ? › nos relations devront... ?

Concernant **les adhérents**, le choix a été fait de construire un questionnaire (16 questions) interrogeant sur le C.S.I. Chloro'fil :

- ⇒ l'état civil ?
- ⇒ la façon par laquelle ils avaient connu le C.S.I. ?
- ⇒ la vision du C.S.I. ?
- ⇒ Pourquoi ils venaient au C.S.I. ?
- ⇒ leurs degrés de satisfaction ?

- ⇒ les points forts du C.S.I. ? les points d'amélioration ?
- ⇒ les thématiques prioritaires à venir, selon eux ?
- ⇒ les préoccupations sur lesquels le C.S.I. pouvait intervenir ?
- ⇒ leurs idées d'animation ?
- ⇒ des idées pour favoriser la participation ?
- ⇒ la participation à des activités se situant sur d'autres communes que celle d'origine ?
- ⇒ les freins à la mobilité pour la participation à des activités ?

Le questionnaire numérique est parvenu par mail aux adhérents. Ce même questionnaire a été proposé en format papier à la demande.

Concernant **les habitants**, le choix a été fait de proposer un questionnaire orienté sur la commune. Celui-ci partant du postulat que si on connaît peu ou pas Chloro'fil on ne répondra pas à un questionnaire qui le concerne.

Le questionnaire a pu circuler très largement en version papier. Une version numérique a été fournie à la demande. Les communes ont accepté d'indiquer leur contribution en acceptant de faire apparaître leur logo au côté de celui du C.S.I.. Le questionnaire était introduit par la phrase suivante : « Ce questionnaire vise à vous interroger sur vos envies et besoins en tant qu'habitant de la commune. Le but est de faire ressortir un projet social au plus proche de vos préoccupations et de voir émerger de nouveaux projets ou de nouvelles activités initiés par et pour les habitants. »

#### Distribution des questionnaires aux habitants

Communes	Par qui ?	A quelles occasions ?	Lieux de récupération des questionnaires complétés
Chanteloup-les-Bois	L'équipe municipale	Lors de la tournée de distribution du journal communal	- La mairie
La Tessoualle	Une élue	- Vœux du maire - activités associatives	- La mairie - La boulangerie
Mazières-en Mauges	L'équipe municipale	Lors de la tournée de distribution du journal communal	- La mairie
Nuaille	Une équipe de la commission projet social et des salariés du C.S.I.	Organisation d'une tournée de distribution des questionnaires	- le bar-tabac- journaux de Nuaille - le C.S.I.
Toutlemonde	- une élue - une salariée du C.S.I. -des associations toutlemondaises.	- au marché - Vœux du maire -Lors des activités	- La mairie - La boulangerie.
Trémentines	- 2 salariées du C.S.I. - 1 bénévole et un salarié - par une élue	- Vœux du maire - au marché -dès que l'occasion se présentait	- La mairie - La boulangerie. - La pharmacie
Vezins	- 2 salariées du C.S.I. - 2 salariés	- forum des associations conjoint aux vœux du maire - au marché	- La mairie

Nous avons souhaité prolonger cette consultation en proposant une soirée dans chacune des communes à 19H, entre le jeudi 7 mars et le jeudi 18 avril. Lors de ces soirées communiquées par le C.S.I. et par les communes, nous avons proposé aux habitants de travailler autour de cartes sensibles, favorisant la prise de parole des participants. Il était demandé aux habitants, à partir de l'existant, de représenter, d'inventer sur



leurs cartes, la commune de demain, encore plus attractive, un endroit où ils pourraient encore mieux vivre, mieux travailler. Ce sont les animateurs et le directeur du C.S.I. qui ont animé ces soirées.

## Planning de la démarche

Voici le tableau récapitulant le planning de la démarche de renouvellement du projet social du C.S.I. Chloro'fil.

Une commission « Projet social 2025 – 2028 » composée d'habitants et d'élus a été constituée. Celle-ci a été sollicitée à plusieurs reprises pour :

L'étape diagnostic afin de :

- contribuer à la réflexion stratégique concernant le diagnostic,
- concevoir les outils au diagnostic,
- distribuer les questionnaires quand nécessaire,
- traiter les questionnaires.

L'étape de l'écriture afin de :

- réfléchir aux objectifs et proposer des formulations au regard de l'évaluation du projet social 2021- 2024 et des éléments du diagnostic.

Il est à préciser que, dans un souci d'imprégnation du projet social à venir, l'équipe des salariés a contribué à chacune des étapes du processus d'élaboration du projets social 2025 – 2028.

Dates	Action	Acteurs	Nbre de participants		
			Habitants	Élus	Profès.
17/09/2023	Discussion avec le bureau sur ce qu'est un projet social - vers quoi on doit tendre	Bureau + 1 salarié	3	0	1
12/10/2023	Présentation au Conseil d'administration de ce qu'est un projet social et de la démarche	Conseil d'administration + 1 salarié	8	3	1
14/11/2023	Discussion et proposition d'une méthode pour le diagnostic	Bureau + 1 salarié	4	0	1
23/11/2023	Réunion-Elaboration des outils (questionnaires, rencontres sur les communes, rencontres avec les partenaires...)	Commission projet social + un salarié	6	3	1
30/11/2023	Présentation de ce qu'est un projet social + les missions d'un centre socioculturel + proposition de la méthode et des outils	Conseil d'administration + 1 salarié	8	7	1
12/12/2023	Envoi des questionnaires numériques aux adhérents	3 salariés et un bénévole	1	0	3
Décembre	Début des investigations en termes documentaire	Un salarié	0	0	1
27/12/2023	Distribution des questionnaires papier habitants à Chanteloup-les-Bois	4 élus de Chanteloup-les-Bois dans le journal municipal + 3 salariés du CSI	0	4	3

2/01/2024	Distribution des questionnaires papier habitants à Mazières-en-Mauges dans le journal municipal	4 élus de Mazières-en-Mauges + 3 salariés	0	4	3
12/01/2024	Distribution des questionnaires papier habitants à La Tessoualle	1 élue lors de vœux du maire + 3 salariés	0	1	3
12/01/2024	Distribution des questionnaires papier habitants à Trémentines	1 élue + 3 salariés	0	1	3
15/01/2024	Envoi des questionnaires numériques habitants par communes	2 salariés	0	0	2
19/01/2024	Distribution des questionnaires papier habitants à Toutlemonde	3 salariés lors des vœux du maire + commerce 1 élue lors du marché	1	1	3
19/01/2024	Distribution des questionnaires papier habitants à Vezins lors des vœux du maire	3 salariés	0	0	3
22/01/2024	Récupération des questionnaires numériques aux adhérents	Service civique et un salarié	0	0	2
24/01/2024	Distribution des questionnaires papier habitants à Nuaille	4 bénévoles + 4 salariés		4	4
16/01/2024	Point sur le diagnostic	Bureau + 1 salarié	4		1
18/01/2024	Rencontre	Partenaires + 3 salariés	4	3	15
1 <sup>o</sup> /02/2024	Point sur le projet social	Conseil d'administration + 1 salarié	9	3	0
24/02/2024	Récupération des questionnaires papier aux habitants effectuée	3 salariés	0	0	3
A partir de mi-février	Communication sur les rencontres sur les communes ayant lieu en mars et avril	1 salarié	0	0	1
7/03/24	Soirée rencontre à Chanteloup-les-Bois	14 habitants + 3 salariés	10	4	3
A partir du 11/03/2024	Traitement des questionnaires papier et numérique aux adhérents jusqu'au 2 avril	2 bénévoles	2	0	1
14/03/2024	Soirée rencontre à La Tessoualle	13 habitants+ 3 salariés	10	3	3
21/03/2024	Soirée rencontre à Mazières en Mauges	14 habitants+ 3 salariés	11	3	3
26/03/2024	Soirée rencontre à Nuaille	7 habitants+ 3 salariés	7	0	3
28/03/2024	Point sur le projet social	Conseil d'administration	10	5	0
2/04/24	Traitement des questionnaires papier et numérique aux habitants jusqu'au 20 avril	2 bénévoles + 1 salarié 21 H. de bénévolat pour l'un, 35H pour l'autre	2	0	1

4/04/2024	Soirée rencontre à Toutlemonde	4 habitants+ 3 salariés	3	1	3
11/04/2024	Soirée rencontre à Trémentines	33 habitants+ 2 salariés	31	2	2
18/04/2024	Soirée rencontre à Vezins	6 habitants + 2 salariés	5	1	2
25/04/2024	Commission projet social	Evaluation du projet social 2021 - 2024 Détermination du projet social 2025 - 2028	6	2	1
Entre-le 25/4 et le 24/5/2024	Echanges sur les objectifs avec la commission projet social	Echanges sur les objectifs	6	3	1
25/05/2024	Assemblée Générale	Présentation de l'ensemble de la démarche et de la proposition d'objectifs pour le projet 2025 - 2028	29	6	8
11/06/2024	Rencontre avec Lynda BLANCHARD (C.A.F.49) et Anne BACHOWICZ (CHOLET Agglomération)	Présentation de l'ensemble de la démarche	1		3
27/06/2024	Conseil d'administration	Présentation de l'ensemble de la démarche et de la proposition d'objectifs pour le projet 2025 - 2028 pour validation	8	6	2
SOUS-TOTAL			189	70	91
TOTAL			<b>350</b>		

## La participation

Entre le mois de septembre 2023 et le mois de juin 2024, 350 personnes ont contribué à la démarche mise en place pour élaborer le projet social 2025 - 2028 du C.S.I. Chloro'fil.

### Participation aux questionnaires

Réponses au questionnaire adhérents	92
Réponses au questionnaire habitants	272
TOTAL	<b>364</b>

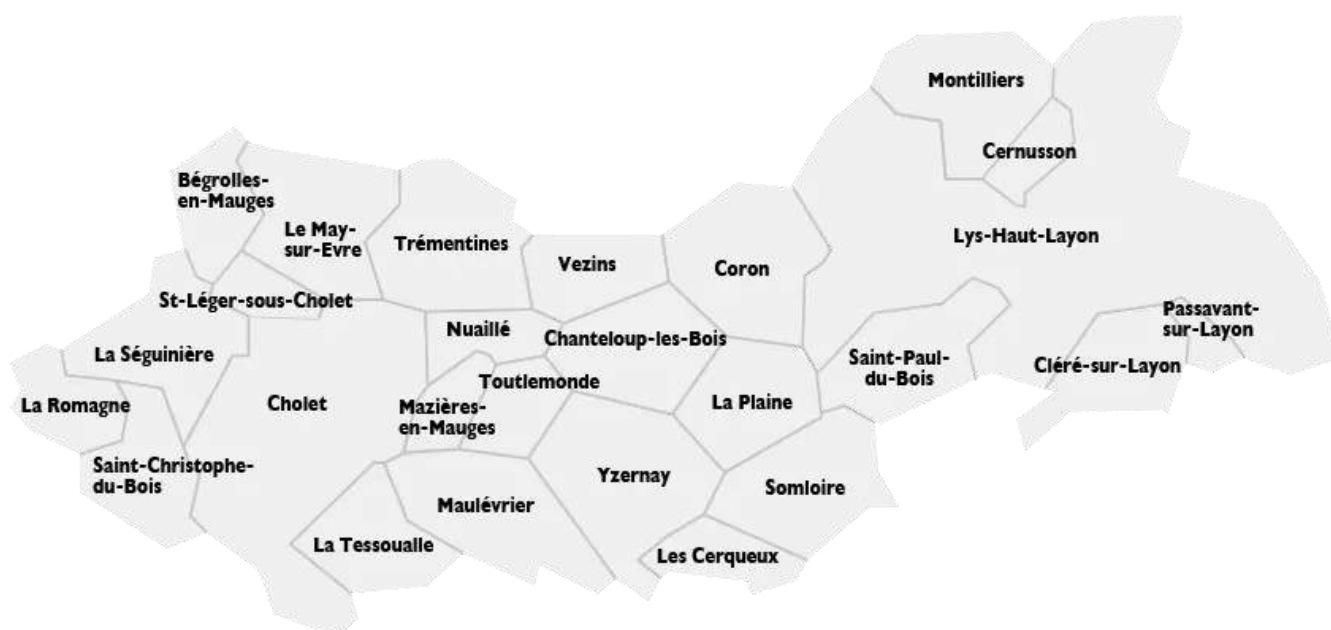
Participation des partenaires à la réunion du 18 janvier : 15 structures représentées

Participation aux 7 soirées :	Habitants	Elus
	77	14
TOTAL	<b>91</b>	

## Les spécificités territoriales

### Le territoire d'intervention du C.S.I.

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est un des 8 centres sociaux de CHOLET Agglomération. Le territoire d'intervention du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil, réunissant les communes de Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Toutlemonde, Trémentines et Vezins se situe au cœur de Cholet Agglomération (104 864 hab.)<sup>10</sup>, à jouxter par l'Est la ville de Cholet.



51,84% de la population de cette agglomération vit en milieu urbain sur Cholet. 48,16% habite en zone périurbaine ou sur un espace rural.

La population des 7 communes représentent (12 729 hab.) soit 12,14% de la population globale de Cholet agglomération (104 864 hab.) et 25,20% de la population située en milieu périurbain et rural.

Les communes de La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuillé et Trémentines sont réunies dans un ensemble périurbain. Celles de Vezins, Toutlemonde et Chanteloup-les-Bois sont en espace rural.

### L'évolution de la population

Entre 2014 et 2020, la population de ces 7 communes a augmenté de 4,22%, soit +515 habitants, alors que dans le même temps la ville Cholet augmentait sa population de 0,94%, soit +504 habitants.

Il est aussi à constater que la population de ces communes n'a cessé de croître. Entre 1968 et 2020, l'augmentation du nombre d'habitants sur ces 7 communes est de +92,43%, alors que dans le même temps, celle de la ville centre croissait de 27,54%.

La composition de la population de ses 7 communes est constituée ainsi :

	0 – 14 ans	15 – 29 ans	30 – 44 ans	45 – 59 ans	60 – 74 ans	75 ans et +
En 2009	21,63	15,06	21,37	23,04	12,11	6,14
En 2020	20,09	14,73	18,49	20,63	18,81	7,13
%	-1,54%	-0,76%	-2,88%	-2,41%	+6,5%	+0,99%

<sup>10</sup> Les chiffres donnés sont ceux de l'INSEE - Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques - 2020

Il est à constater que la population globale est vieillissante. La part des 60- 74 ans a augmenté de 6.5% depuis 2009 et celle des 75 ans et +, de 0.99% au détriment des autres tranches d'âge :

La taille moyenne des ménages n'a cessé de diminuer depuis 1968 : passant de 4 personnes par ménages en 1968 à 2,5 en 2020.

## La mobilité

Il existe une mobilité professionnelle : 83,44%<sup>11</sup> des actifs de 15 ans et plus travaillant en dehors de leurs communes de résidence.

96,46% des ménages disposent d'au moins un véhicule et 57,84 % en possèdent 2 ou +

Au regard des réponses apportées par les adhérents concernant la mobilité liée à des activités. Il semble que celle-ci ne soit pas en elle-même un barrage à la participation.

Ceci dit, la mobilité est un enjeu :

- parce qu'il y a de fortes disparités entre les communes en termes d'accessibilité aux transports en commun ;
- parce que le réseau de transport est organisé en étoile autour de Cholet, d'où une difficulté à circuler en transport en commun entre les communes ;
- parce que certains publics comme les jeunes ou les personnes âgées peuvent être en dépendance parce qu'ils ne conduisent pas ou plus.

Toutes les communes du territoire ont mis en place des services de transports solidaires qui sont connus et sollicités.

Il est signalé que ces dernières années, les chemins doux ont été développés sur les communes. Ceux-ci favorisent la circulation à pied ou à vélo.

Il y a encore peu d'espace et d'habitude de co-voiturage.

## L'emploi

Le taux de chômage moyen de la zone d'emploi de Cholet (4,9%)<sup>12</sup> est plus faible que la moyenne départementale (6.4%)<sup>13</sup>, que la moyenne régionale <sup>14</sup>, ou que la moyenne nationale (7,3%) <sup>15</sup> Il semble qu'il y ait encore moins de demandeurs d'emploi sur les 7 communes : 3,29% de la population.

L'emploi salarié sur les 7 communes représente 5% du bassin choletais<sup>16</sup> avec des communes plus créatrices.

Les demandeurs d'emploi recherchant un temps plein représentent environ un tiers des demandeurs d'emploi, sauf pour 2 communes : Nuillé avec quatre demandeurs d'emploi sur dix et Chanteloup-les-Bois avec un demandeur d'emploi sur deux.

Environ un quart des demandeurs d'emploi cherche un temps partiel -sauf les 2 mêmes communes déjà évoquées ci-dessus.

S'il y avait à caractériser le demandeur d'emploi type :

- une femme,
- entre 26 et 49 ans,
- avec une ancienneté d'inscription inférieure à un an,
- indemnisée pour deux tiers d'entre elles.

Sur les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, ils correspondent au tissu économique de l'agglomération.

---

<sup>11</sup> INSEE 2020

<sup>12</sup> INSEE - 4° trimestre 2023

<sup>13</sup> INSEE - 4° trimestre 2023

<sup>14</sup> <https://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/> - 4° trimestre 2023

<sup>15</sup> <https://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr/> - 4° trimestre 2023

<sup>16</sup> Source : France Travail Cholet – fin mars 2024

A noter une vitalité entrepreneuriale privée importante – 674 entreprises sur les 7 communes (hors agriculture)

### Spécificité territoriale :

La part des demandeurs d'emploi de longue durée représente, à Mazières en Mauges, environ six demandeurs d'emploi sur dix ;

Des écarts sur l'indemnisation des demandeurs d'emploi entre communes : de 61% à 80%.

### Les revenus

Le salaire moyen sur les 7 communes est de 2 423,57 euros nets/mois<sup>17</sup>, au-dessus du salaire moyen en Maine et Loire (2190 euros nets) et en Pays de la Loire (2 268 euros)

Si la grande majorité de la population a un emploi, il y a 14,36 %<sup>18</sup> des allocataires CAF qui sont sous le seuil de bas revenus. Ce taux est stable (ou en légère diminution) depuis plusieurs années.

Sur le territoire, il y a écart de salaire entre les hommes et les femmes, selon les âges. Cet écart s'accroît au fur et à mesure des carrières pour atteindre pratiquement 30%.

	Ecart de salaire Femme/homme en pourcentage
De 18 à 25 ans	- 12,6
De 26 à 50 ans	- 16,8
Plus de 50 ans	- 29%

Pour ce qui est de la répartition par quotient familial -QF- (calculé sur la base des revenus du ménage), les allocataires du territoire se répartissent ainsi :

- 39,26% ayant un QF > 1200€
- 33,43% entre 750 et 1199,99€
- 27,29% sous les 750€

Cette répartition n'est pas celle que nous retrouvons dans nos adhérents, la part des <750€ représentant seulement 12,1 % des participants (pour le public 11/17 ans) alors que c'est 27,29 % des allocataires. C'est la tranche >1200€ qui est la plus présente sur les activités jeunesse puisqu'elle représente 53,23 % en moyenne des participants ces 3 dernières années. (39,26 % des allocataires).

### A noter :

- 5,32% d'allocataires de la CAF sur le territoire entre 2019 et 2022<sup>19</sup>,
- 5,24% de familles allocataires en moins sur le territoire ces 4 dernières années
- La grande majorité - 71,10% - des allocataires ont entre 30 et 49 ans : 71,10%

Sur cette même période, et concernant les allocataires de la CAF :

- 7,72% de couples avec enfants
- +8,87% de familles monoparentales soit +18 familles monoparentales allocataires sur le territoire.

Les familles monoparentales allocataires représentent en 2022 17,2% (221) des familles allocataires du territoire d'intervention du C.S.I..

Nous savons que ces familles monoparentales sont fragilisées pécuniairement.

- Sur la même période il y a plus d'allocataires à bas revenus : + 5,45% soit 14 allocataires

### Les Assistantes Maternelles

Sur quatre années, une baisse du nombre des assistantes maternelles est enregistrée (-9,52%). Dans le même temps, une baisse des naissances est aussi visible (en quatre années – 25%). Aujourd'hui nous ne pouvons pas constater un problème de garde des enfants.

<sup>17</sup> INSEE - 2021

<sup>18</sup> Sources : B.C.A. au 31 décembre 2022 et 2019 – CAF 49

<sup>19</sup> Sources : B.C.A. au 31 décembre 2022 et 2019 – CAF 49

Pour pallier l'accentuation prévue de la baisse du nombre des assistantes maternelles liée principalement à la pyramide des âges, des actions inter-R.P.E. se mettent en place visant à valoriser le métier. Nous concernant, nous tentons à travers le comité de pilotage, notamment, de parer à cette fatalité par la proposition de nouvelles pistes de travail. Nous sommes attentifs à :

- regarder ce qui se passe ailleurs pour l'analyser et en discuter avec le service petite enfance de l'agglomération,
- favoriser l'interconnaissance des acteurs de la petite enfance sur le territoire,
- engager des actions communes aux acteurs de la petite enfance,
- proposer un accompagnement aux porteurs de projets de Maisons d'Assistants Maternelles...

La demande de soutien, tant auprès des parents-employeurs qu'auprès des professionnels de la petite enfance, reste forte. Constatant la demande des parents, nous avons augmenté les permanences d'accueil en soirée et le samedi matin, ceci pour favoriser leurs venues. Nous constatons que cette demande, même si elle est existante toute l'année, est plus forte sur la période printemps - été.

Concernant la demande de soutien des professionnels, nous constatons leurs besoins d'être entendu sur les difficultés rencontrées dans le travail et de trouver des interlocuteurs pour mener à bien d'éventuels projets.

### Vision des habitants concernant leurs communes

Les habitants disent s'être installés sur la commune tout d'abord pour la qualité de vie. Viennent ensuite le travail et parce qu'ils en sont originaires.

Pour eux la commune est tout d'abord dynamique puis agréable, accueillante, et calme.



S'il existe certains commerces sur La Tessoualle, Mazières-en Mauges, Nuillé, Trémentines, Vezins, Toutlemonde, il est à constater ces dernières années la fragilité de ces activités bien souvent pour des raisons économiques.

Le manque ou la diversité des commerces restent des sujets qui reviennent de façon très récurrente. Pourtant, il est à constater que les habitants ne fréquentent pas ou pas suffisamment les commerces existants. Au regard des résultats obtenus dans le questionnaire auprès de 272 habitants, 25,09% disent utiliser les services du commerce/artisanat - le quart.

Sur les trois dernières années, le territoire a compté jusqu'à 6 marchés. Faute de commerçants ou faute de clientèle deux d'entre eux ont définitivement disparus (La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Toutlemonde, Trémentines, Vezins.).

#### Les + des communes:

- le cadre de vie
- le dynamisme associatif et communal

Si le dynamisme du territoire est vraiment mis en avant, il est à noter que les habitants ne sont pas avares de propositions pour mettre en place de nouvelles activités.

#### Les +/- des communes:

- la proximité avec Cholet

## Les – des communes :

- Le manque de commerces / de diversité de commerces,
- Le manque de services de santé,
- L'urbanisme : l'aménagement et la circulation.

Il y a quatre ans, les services de santé proposés sur les communes apparaissaient dans les +.

## La petite enfance

Il y a une répartition très inégale des structures et des services sur les communes. Si globalement on observe une diversité dans les modes d'accueils proposés, les disparités provoquent aussi des inégalités dans l'accès aux modes de garde collectifs.

Il existe des différences importantes sur les communes dans :

- le nombre d'assistantes maternelles,
- les places et l'offre d'accueil disponibles
- les dynamiques collectives d'assistantes maternelles.

Nous constatons que les acteurs de la petite enfance ne se connaissent pas forcément. Cette méconnaissance est parfois basée sur des à priori.

## La jeunesse (11 -17 ans)

6 des 7 communes disposent d'un accueil de loisirs dirigé vers un public enfants âgés au maximum de 13 ans. Le C.S.I. est le seul accueil de loisirs du territoire s'adressant aux jeunes 11 – 17 ans. Nous assurons un rôle de coordination de ces accueils de loisirs. Celui-ci est aujourd'hui principalement basé sur la mise en place d'actions communes servant notamment à faire passerelle.

Deux des communes font aussi appel à un prestataire extérieur (ELI) pour proposer des animations sportives l'été en direction de ce même public.

Ces quatre dernières années, après la suppression de plusieurs foyers de jeunes, il n'existait plus que celui de La Tessoualle qui, pour plusieurs raisons, n'a pas eu grande activité ces derniers temps.

Dernièrement, Chlorofil a été sollicité par des jeunes et par la commune de Trémentines pour raviver la flamme du foyer des jeunes. Des locaux viennent d'être rénovés, ils seront occupés conjointement par le foyer des jeunes et par le C.S.I.

## La jeunesse (18 -25 ans)

C'est un public occupé soit par une vie étudiante, soit par une vie professionnelle, soit par une vie sans activité. Ces situations nécessitent du temps, pour quitter le territoire au moins en semaine et se diriger vers des structures d'insertion sociale et professionnelle. Les structures qui accompagnent les jeunes dans ces situations se situent au plus près à Cholet et n'ont aucune permanence sur les sept communes. C'est un public que nous voyons peu.

Depuis la mise en place de la PS Jeunes nous tentons de capter ces jeunes à travers des actions d'aller-vers, que ce soit sur l'espace public ou dans les associations. Nous espérons aussi que la projetterie sera un outil qui nous permettra de mieux appréhender ce public.

Par ailleurs, nous avons également mis en place le Relais Information Jeunesse (R.I.J.) qui permet d'accompagner les jeunes dans la recherche d'emploi ou de stage, dans la création de CV et de lettres de motivation ou pour toute autre demande concernant leur orientation, leur recherche de logement ou d'aides financières.

## Les séniors

C'est un public que l'on voit aujourd'hui beaucoup au C.S.I.

Deux communes disposent de maisons de retraite. Une autre dispose d'une résidence autonomie privée. On voit que l'habitat est un sujet pour les séniors.

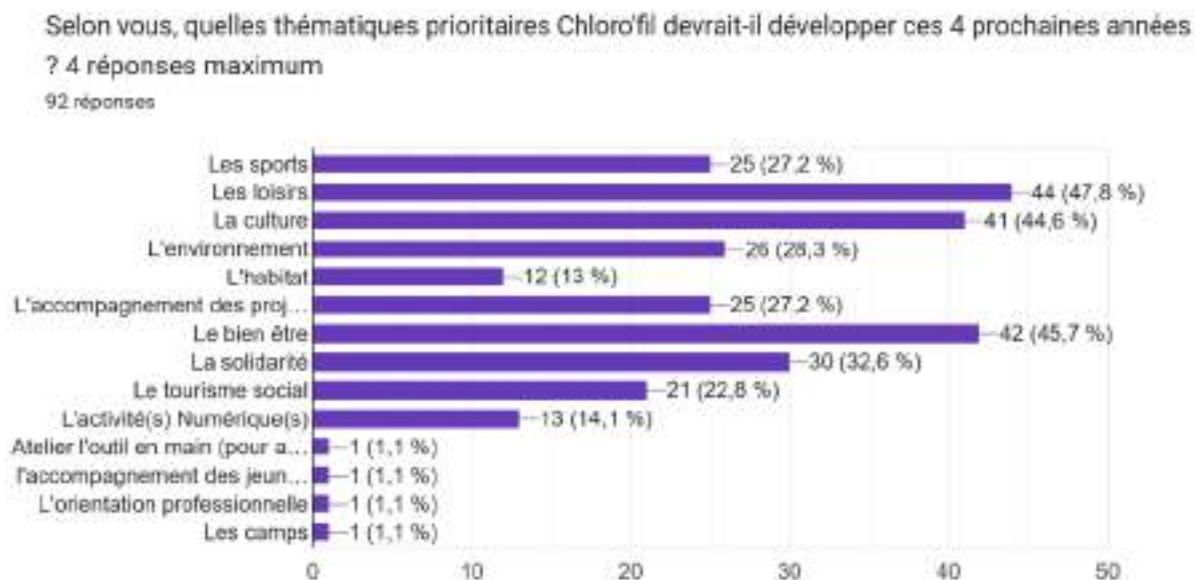
Concernant les clubs de retraités, ils ont des dynamiques très différentes. Certains réussissent à se renouveler et à rajeunir leurs membres en diversifiant les activités proposées, d'autres sont en difficulté, tant dans la fréquentation que dans le renouvellement des membres.



## Les centres d'intérêts des habitants

Les loisirs, le bien être, la culture, la solidarité, l'environnement, les sports, l'accompagnement de projets sont en tête des thématiques qui intéressent.

Lors des enquêtes réalisées, des soirées organisées auprès des habitants du territoire et des adhérents, nous avons pu identifier les thématiques qui les intéressent.



## Enjeux repères sur le territoire, suite aux échanges avec les habitants

### Créer du lien

Dans chacune des communes, les habitants ont abordé la nécessité de créer du lien entre les habitants, notamment entre ceux qui en sont originaires et ceux qui s'y sont installés. Il a même été question de leur « laisser de la place » dans les écoles, dans les associations..., faisant le constat que : « finalement on ne se connaît pas ».

Des outils d'animation ont été proposés : l'accueil des nouveaux, accueillir dans les écoles, dans les associations, lors des manifestations...

Derrière la question de l'accueil vient la question de l'investissement de tous dans la commune. Accueillir, c'est permettre de s'investir.

Dans deux communes, il a été décrit la création de lieux permettant la rencontre, la convivialité : un bar associatif (boire un verre, lieu d'échanges) partagé par le monde associatif (sorte de maison des associations).

### Valoriser le territoire

Un sujet est revenu de façon récurrente celui de la valorisation du territoire à travers ses habitants et son patrimoine. Toutes les propositions sont des références au tourisme de proximité, au tourisme social local. Il a été question de valoriser le territoire à travers :

- les chemins de randonnée intercommunaux,
- l'édition d'un guide des chemins de randonnées, de balades, faisant apparaître les parcs, les lieux de pique-nique,
- la création d'hébergements touristiques,
- la mise en place de sorties ludiques, pédagogiques et touristiques,
- la création d'un parcours des centres ou points d'intérêts de la commune,
- la rencontre à travers des visites d'agriculteurs / d'artisans / d'entreprises de la commune.

## L'environnement

C'est un sujet qui est déjà bien exploité au C.S.I. depuis le plan d'action mis sur pied par les habitants et par les membres du parc éolien EOLYS.

Nous constatons que les personnes qui s'investissent dans les actions environnementales proposées sont assidues, et en demande de rencontres, de partage de connaissances.

Sur cette thématique, le jardin semble focaliser l'attention (Broyage participatif, jardin participatif partagé prétexte à la convivialité et aux rencontres, visite de jardins privés).

## L'intergénérationnel

L'organisation d'animations, d'évènements, de lieux intergénérationnels a été demandée dans toutes les communes. A certains endroits, cette notion intergénérationnelle a été véritablement présentée comme un enjeu territorial.

## Évolution des structures familiales et de l'environnement éducatif

La jeunesse et l'éducation sont des sujets en perpétuelle évolution. Il est donc difficile pour des parents d'avoir des repères stables pour savoir quoi faire devant quelquefois des situations nouvelles. Nous pouvons accompagner les familles à ces changements. Pour cela, comme nous le faisons déjà, nous nous appuyons sur des actions envisagées avec les personnes concernées.

Nous constatons aussi la diversité des structures familiales, à nous d'y porter une attention particulière et peut être spécifique.

## Le mal-être des professionnelles de la petite enfance

S'il avait été identifié le mal-être professionnel de certaines assistantes maternelles dû à des conditions de travail et aux relations quelquefois difficiles avec les parents, il est exprimé aujourd'hui une évolution positive de leur profession : meilleure reconnaissance du professionnalisme.

Il semble aujourd'hui que le mal - être soit ressenti dans les structures collectives. Nous en recueillons souvent l'expression.

Nous souhaitons mettre en avant le manque de départ en formation de ces professionnels de la petite enfance, que ce soit chez les assistantes maternelles et les structures collectives.

## L'utilisation du numérique et l'accès aux droits

L'importance des outils numériques dans la vie actuelle et la nécessité de les utiliser sont identifiées. Pourtant nous rencontrons beaucoup de personnes qui restent perdues ou réticentes face à ces nouvelles pratiques (séniors, parents face aux ados...).

La généralisation de la dématérialisation des démarches administratives fragilise les publics en question. Ils préfèrent quelquefois ne pas avoir accès à leurs droits que de se confronter à l'utilisation des outils numériques.

## Vieillesse et place des personnes âgées

La personne âgée et sa place dans la société ne sont pas toujours envisagées de façon très positive par le reste de la population.

Pourtant pour ce qui est de la vie associative et de la vie familiale, les « jeunes séniors » sont une opportunité (augmentation du potentiel de bénévoles disponibles, visibilité accrue qui peut inciter à l'intergénérationnel, solidarité familiale notamment dans la garde des petits enfants...). C'est un public qui n'est pas du tout en retrait de la société.

Il est à signaler cependant que les termes « personnes âgées » ou « séniors » s'adressent à des publics différents.

L'Organisation Mondiale de la Santé d'ailleurs divise la vieillesse en 3 étapes :

- 60-75 ans – jeunes séniors ; début de la vieillesse (un premier palier)
- 75-90 ans – seniors ; vieillesse tardive
- 90+ – grands seniors ; longévité (quatrième âge)

Il apparaît nécessaire de prendre en compte les caractéristiques de ces publics, pour certains proches du handicap, d'adapter les services, et de repenser des aménagements sur les communes.

## L'évolution de la pauvreté et son invisibilité

Nous constatons qu'il y a une nécessité à mieux informer des aides possibles pour les publics les plus en difficulté financièrement ou socialement. Pour cela nous constatons la difficulté qu'il y a à demander de l'aide, la peur d'être stigmatisé, et ceci malgré la simplification des démarches.

L'invisibilité de ces situations sont des sujets évoqués par les C.C.A.S. des communes. Ils seront à poser ensemble.

## L'évolution des pratiques jeunesse

Si les foyers de jeunes ne paraissent plus, dans les fonctionnements proposés, être une réponse adaptée aux pratiques de loisirs des jeunes, nous voyons que le modèle de ces foyers est encore bien présent dans la mémoire collective et qu'il se transmet entre générations de jeunes : un foyer de jeunes vient de renaître dans une commune et c'est toujours un sujet sur une autre commune. Ce besoin de lieu de socialisation et d'activités collectives est toujours présent dans la jeunesse. Une réflexion sera peut-être nécessaire notamment sur l'évolution du modèle existant mettant en présence les jeunes, les parents et les communes. Lors des conversations avec les habitants, il est suggéré au C.S.I. d'échanger avec les jeunes, sur leurs attentes quant aux foyers, et de les accompagner pour faire vivre ces lieux.

## Les sujets du bien-être et de la santé au cœur des centres d'intérêts

Ce n'est pas nouveau, mais ces sujets sont encore plus au centre des attentions des habitants. Des initiatives existent déjà sur le territoire concernant ces thèmes (systèmes d'achats bio et locaux, développement de petites structures de production, organisation de temps forts...).

## Diversité, dynamisme et renouvellement des associations

Le territoire est pourvu de nombreuses associations, très diverses. Leur rôle et leur utilité sont reconnus par les municipalités. Cependant, il est constaté des difficultés à renouveler les instances dirigeantes et parfois aussi à faire perdurer leurs activités. Nous avons tenté d'agir sur ces problématiques notamment en devenant antenne de France Bénévolat, mais nous voyons les obstacles à la formulation des difficultés. Il n'y a pas d'habitude culturelle au fait d'être accompagné. Les constats d'il y a quatre ans sont toujours d'actualité.

## La place des loisirs dans la vie quotidienne et la notion de « répit »

Il y a une très forte demande pour « prendre du temps pour soi, avec des personnes que l'on apprécie ». Mais aussi pour rencontrer des personnes, échanger, partager et vivre des activités que l'on apprécie. Les notions d'attachement, de lien sociaux et familiaux sont aussi très présents.

Dans les supports aux loisirs, la culture prend une place à prendre en compte. Il est question d'accueil de festival, de concerts, des talents des habitants et de séances de cinéma.

Dans ces mêmes supports, la solidarité prend sa place notamment dans le cadre d'échanges de services ou de savoirs.

Dans l'idée de répit, il est question d'un lieu servant aux parents « *pour se décharger* » dans lequel il y aurait un « *coin de babysitting* ».

## La mobilité

Il y a à avoir une réflexion sur les fonctionnements d'entraide à la mobilité. Même s'il est annoncé par les adhérents (81,50%) que la mobilité pour participer à des activités n'est aucunement un barrage, il est à constater que les difficultés de mobilité demeurent pour les jeunes et pour les aînés. Nous proposons des solutions de mobilité pour les actions que nous menons qui restent à peaufiner.

Des efforts sont très visibles sur le territoire en matière de déplacements doux (développement des pistes cyclables et des chemins de randonnée).

Concernant les aires de covoiturage, selon les habitants, elles sont trop peu nombreuses sur certaines communes.

Des applications de covoiturage, favorisant les déplacements courts, ont vu le jour récemment, et nous nous rendons compte que beaucoup d'habitants ne les connaissent pas. A nous de les faire connaître.

## Pour compléter – une remarque émanant de l'équipe

### La prise en compte de la personne malade psychologiquement

Même s'il ne s'agit pas d'un phénomène important, c'est une constante en centre social. Nous accueillons quatre à cinq habitants par an qui révèlent avoir des difficultés d'ordre psychologique traitées ou pas, prenant de multiples formes (bipolarité, alcoolisme avéré, propos incohérents, menaces de suicide...). Nous avons à faire à elles par le biais de l'activité (pour y participer ou pour être bénévole), de façon passagère et quelquefois récurrentes. Le passage au C.S.I. est la manifestation de la nécessité d'une attention.

Si les membres de l'équipe étaient désarmés, et ne savaient pas comment se comporter, aujourd'hui 3 membres de l'équipe sont formés aux 1<sup>er</sup> secours en santé mentale.

Ces personnes sont souvent connues des municipalités. Il faudra aborder ce sujet avec les responsables des C.C.A.S.

## Enjeux internes au C.S.I. Chloro'fil

### Le bénévolat

Lorsque l'on étudie le bénévolat au CSI Chloro'fil, il ressort plusieurs constats :

Une activité en hausse et un investissement bénévole qui suit : + 27,75% de bénévoles, +9.5% d'heures bénévoles, les bénévoles font en moyenne un peu moins d'heures de bénévolat (En 2019, 10H50/bénévole, en 2023, 9H07/bénévole)

+ de jeunes à être bénévoles au C.S.I.

Chiffre historique de familles adhérentes.

En 5 années, + 25% d'adhérents

Depuis 2021, nous avons remis en place les commissions. Il est difficile de maintenir les assiduités à ces commissions. Il faut donc y réfléchir pour trouver des formats plus attractifs.

Il y a eu ces dernières années, de nouvelles personnes à intégrer le conseil d'administration.

Cette hausse de l'action bénévole est parallèle à celle de l'augmentation du nombre des familles adhérentes.

+ d'activités, + de bénévoles, + d'adhérents.

Nous pouvons être satisfaits des résultats énoncés, mais nous devons aussi être vigilants pour le prochain projet social et dans le fonctionnement à venir du C.S.I. Chloro'fil. Nous devons encore dynamiser la présence de bénévoles, que ce soit dans les actions ou dans la gouvernance : c'est la mission initiale d'une association et encore plus d'un centre socioculturel.

Il y a des actions à mettre en place pour favoriser la participation bénévole :

- proposer des actions de formation en direction des bénévoles : pour qu'ils apprennent, pour qu'ils voient que le bénévolat peut être évolutif,
- rendre les commissions plus attractives pour favoriser la participation,
- mettre en place une commission « gouvernance collective »,
- organiser des temps conviviaux spécifiques aux bénévoles.

## La gouvernance associative du C.S.I.

Le renouvellement des instances du Centre Socioculturel est un sujet. La présidente quittera ses fonctions lors de l'assemblée générale de 2025, et l'association ne peut exister sans gouvernance. Ces fonctions paraissant difficiles à assumer, les candidats ne se bousculent pas. Il nous faut préparer ces évolutions. Les dirigeants souhaitent que soit travaillées les possibilités d'une gouvernance collective.

Les statuts ont déjà été modifiés dans cette éventualité. Une commission devrait se mettre en place dans les mois qui viennent.

## La Convention Territoriale Globale

La Convention territoriale globale de Cholet Agglomération est une convention cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire sur les champs d'intervention communs que sont : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits et aux services.

Depuis 2023, deux salariés du C.S.I. occupent un 0.50 E.T.P. (0.15 E.T.P. sur la coordination des accueils de loisirs + 0.35 E.T.P. sur les autres champs d'intervention) sur la coordination sectorielle de la C.T.G. C'est une nouvelle fonction attribuée par CHOLET Agglomération, par la CAF49 et par les 7 communes. Nous sommes encore dans l'appréhension de l'ampleur du poste. Nous aurons à travailler sur l'organisation de poste en veillant à lui donner une ampleur et une efficacité.

## Le CSI Chloro'fil et son territoire

### **La place du centre socioculturel dans les communes.**

Même si la communication nous y a aidé, les champs d'action du C.S.I. étant tellement divers, nous avons toujours le retour qu'il est parfois difficile de comprendre sur quels sujets nous pouvons intervenir.

Les actions en partenariat direct avec les communes et avec les associations se font de moins en moins rares. Dans ces situations, le C.S.I. peut jouer des rôles différents. Il peut être initiateur et rassembleur des forces vives autour d'une action commune. Il peut aussi participer à des dynamiques collectives locales.

Il faut absolument perpétuer ce travail de terrain et entretenir les liens construits avec les municipalités, avec les associations et les développer. C'est un travail de longue haleine, qui demande de la constance.

### **Un territoire voisin de Cholet Agglomération non pourvu de centre social**

Les familles viennent au centre parce qu'elles se retrouvent dans nos actions, nos projets et nos valeurs, ou tout simplement parce que nous proposons une action, un service qu'elles ne retrouvent pas sur leurs communes.

Le territoire voisin du bocage, dépourvu de centre social, a engagé, à travers l'association « Boc'en bulle », des actions en direction des jeunes. Un diagnostic territorial est en cours, et il est question de la création d'un éventuel Espace de Vie Sociale. Au regard de ce diagnostic, au regard de la C.T.G., après les élections municipales 2026, des décisions pourraient être prises pour que ce territoire profite de l'intervention d'un centre social. Plusieurs hypothèses peuvent être ébauchées.

### **Se faire encore mieux connaître**

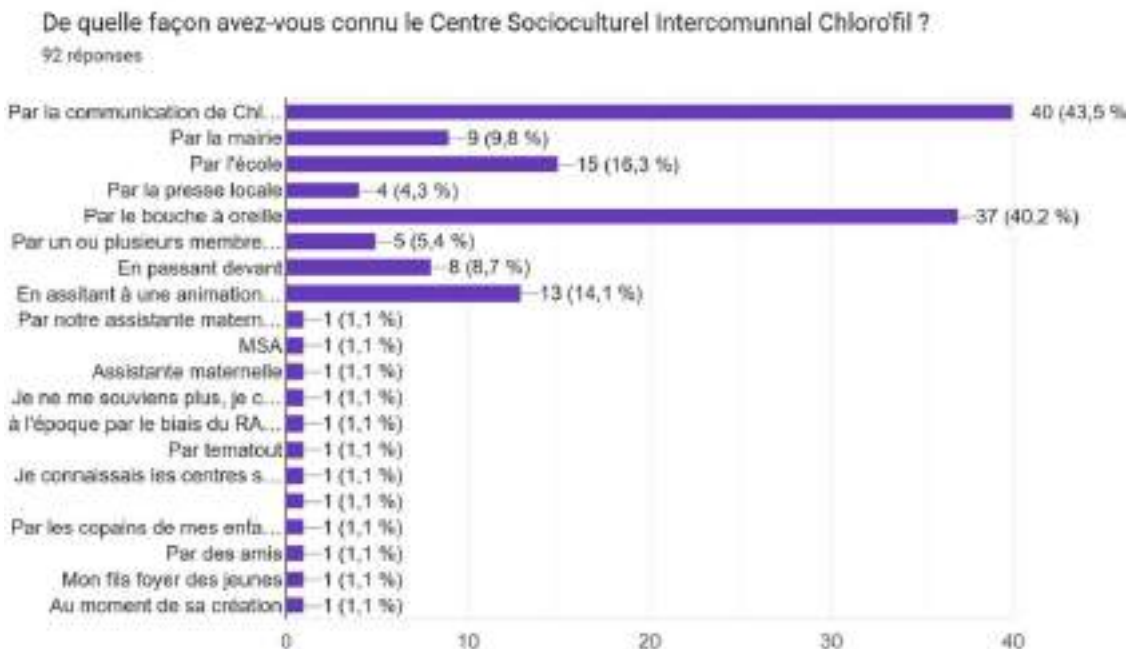
L'association Chloro'fil est reconnue comme étant un lieu qui favorise les projets et permet la rencontre, le partage, les initiatives et le mieux vivre ensemble. Cela ne veut pas dire que tous les habitants connaissent

le C.S.I.. Nous devons perpétuer la démarche dans laquelle nous sommes, à savoir : aller à la rencontre de ceux qui n'osent pas ou de ceux qui pensent que ce n'est pas pour eux.

Le partenariat avec les communes, les élus et avec les services municipaux amèneront à une réelle dynamique concertée.

### La Communication

Il semble bien que la communication proposée par le C.S.I. lui offre une visibilité indéniable. Un énorme travail a été effectué.



Mais nous devons rester vigilants car la communication implique de s'informer sur les tendances des outils d'information selon les publics.

Les outils numériques de l'information sont devenus incontournables, mais ils ne sont pas utilisés par tous. Il est nécessaire pour ces publics éloignés du numérique, que nous continuions de produire des documents papier « classiques » - (brochures, programmes, affiches...).

### Le modèle économique

Au regard du contexte économique, des diminutions envisagées de subventions, de la dépendance aux financeurs, il est nécessaire d'envisager une hybridation plus poussée des ressources du budget. C'est un sujet qu'il faudra explorer de façon individuelle ou collective, avec les centres sociaux de CHOLET Agglomération intéressés par la démarche.

### Le temps des travaux au siège social et le fonctionnement consécutif

Les travaux de réfection et d'agrandissement du C.S.I. devraient débuter au printemps 2025. Pendant la période nous devons porter une attention particulière à poursuivre nos activités dans les meilleures conditions auprès des habitants, ceci malgré les circonstances de travail. Il faudra donc trouver des modes de fonctionnement satisfaisants et s'adapter.

Le nouveau bâtiment amènera de nouveaux fonctionnements, une qualité d'accueil, une autre fréquentation, la possibilité de développer de nouvelles activités. Il ne faudra pas pour autant délaisser les interventions dans les sept communes.

# Le Projet

Rappel des valeurs

Coopération



Solidarité



Respect



## Les 4 grands objectifs pour le projet social

Préambule :

Les habitants contribuant à l'écriture du projet social 2025 - 2028, souhaitent indiquer que les objectifs proposés s'appuient sur l'expertise, les compétences, l'agilité acquises et reconnues de l'équipe du C.S.I. Chloro'fil et la volonté avérée de coopérer avec tous les acteurs territoriaux au bénéfice des habitants.

- **Accueillir et accompagner tous les habitants<sup>20</sup> ainsi que les partenaires**
- **Repérer et valoriser les projets des habitants et les ressources du territoire**
- **Agir ensemble et décider avec tous les habitants**
- **Être dans une démarche perpétuelle d'Innovation et se laisser le droit des opportunités**

---

<sup>20</sup> Sont considérés comme habitants les personnes demeurant sur le territoire d'intervention du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil. S'y inscrivent donc les élus du territoire.

## LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET LEURS DÉCLINAISONS EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### ✓ ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER TOUS LES HABITANTS AINSI QUE LES PARTENAIRES



- Créer les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement
- Prendre le temps de créer du lien
- Être attentif aux besoins, envies, aspirations, attentes des habitants et des partenaires

### ✓ REPÉRER ET VALORISER LES PROJETS DES HABITANTS ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



- s'informer pour mieux connaître les habitants et les ressources territoriales
- utiliser les connaissances des habitants et du territoire pour favoriser la prise d'initiative et en faire une force de développement local
- Reconnaître une place et des compétences à chacun

### ✓ AGIR ENSEMBLE ET DÉCIDER AVEC TOUS LES HABITANTS



- Être ouvert à l'autre, sans a priori
- Favoriser et valoriser le collectif
- Accompagner les habitants à être acteurs de leurs projets et du territoire

### ✓ ÊTRE DANS UNE DÉMARCHE PERPÉTUELLE D'INNOVATION ET SE LAISSER LE DROIT DES OPPORTUNITÉS

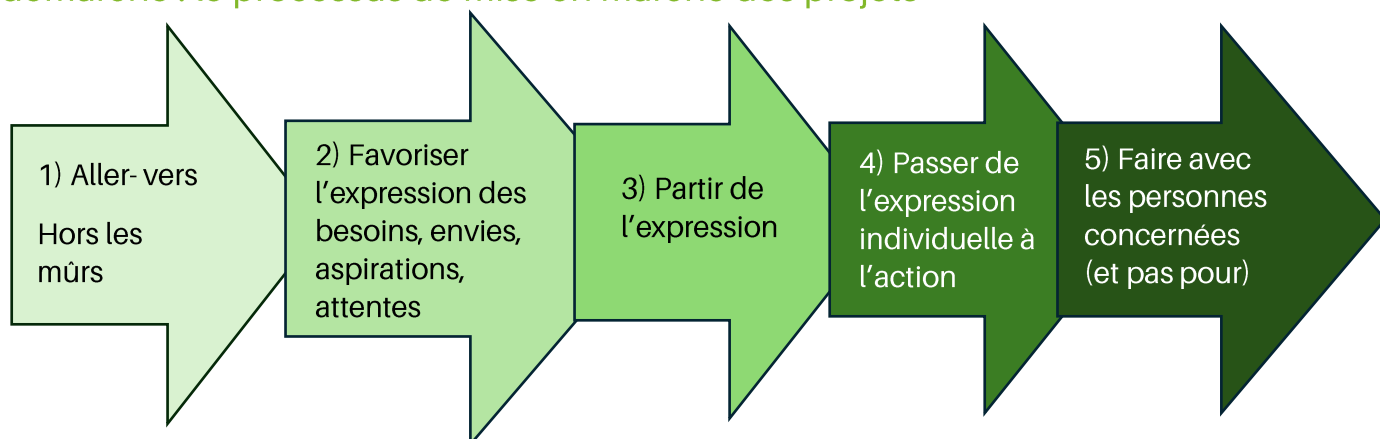


- Être attentif aux habitants, aux événements locaux, aux évolutions sociétales
- S'autoriser toutes relations favorables aux habitants, au C.S.I.
- Oser, expérimenter, être créatif



## La mise en œuvre

### La démarche : le processus de mise en marche des projets



#### Concrètement :

**1) Allers vers, hors les murs :** des temps de rencontres sur les communes, dans la rue ou pendant des événements, des réunions, des animations... ; sur les réseaux sociaux, à domicile, par téléphone.

**2) Favoriser l'expression des besoins, envies, aspirations, attentes :** par des outils, des postures et une disponibilité adaptée aux habitants : être à l'écoute et observer, cela ne s'improvise pas.

Les formes peuvent varier, questionnaires directifs ou libres, questionnaires en passation directe, installations particulières, choix des lieux et des temps. Le but de cette expression n'est pas la mise en place systématique d'actions par la suite. L'expression des personnes peut constituer un but en lui-même.

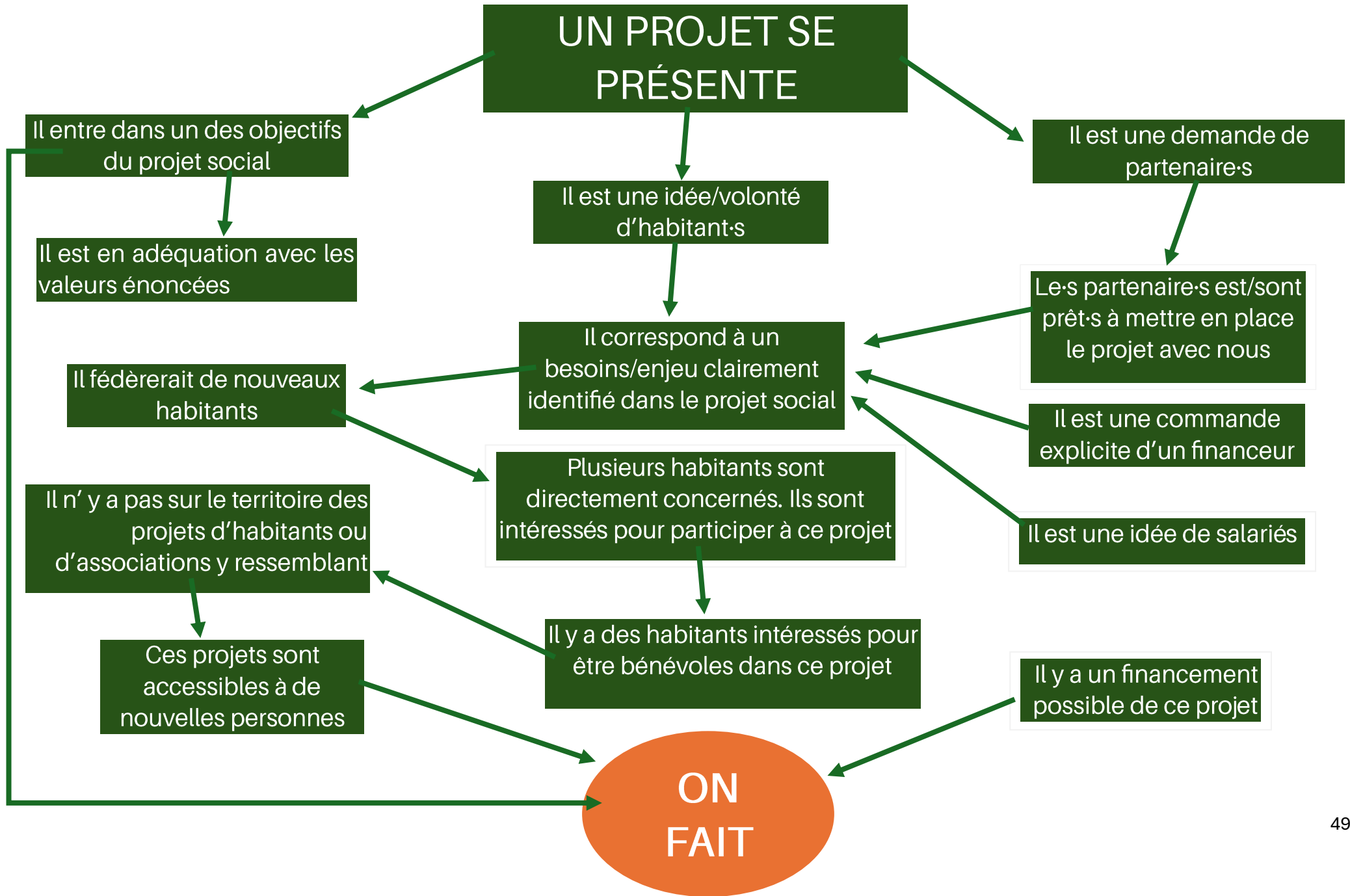
**3) Partir de l'expression :** répertorier les besoins, envies, aspirations, attentes le plus fidèlement possible et les coupler pour évaluer ce qui peut en être fait : soit rien de particulier, soit les considérer comme des « signaux faibles » qui permettent d'éclairer et/ou de comprendre une situation, soit d'attirer notre vigilance, soit de constituer un groupe de personnes qui partagent les mêmes besoins.

**ATTENTION :** Il arrive que des besoins, des envies, des aspirations, des attentes soient peu ou pas encore exprimés par les habitants. Ils sont aperçus par l'équipe salariée et bénévole qui s'autorisera à expérimenter pour vérifier les intuitions. Le propre de l'innovation.

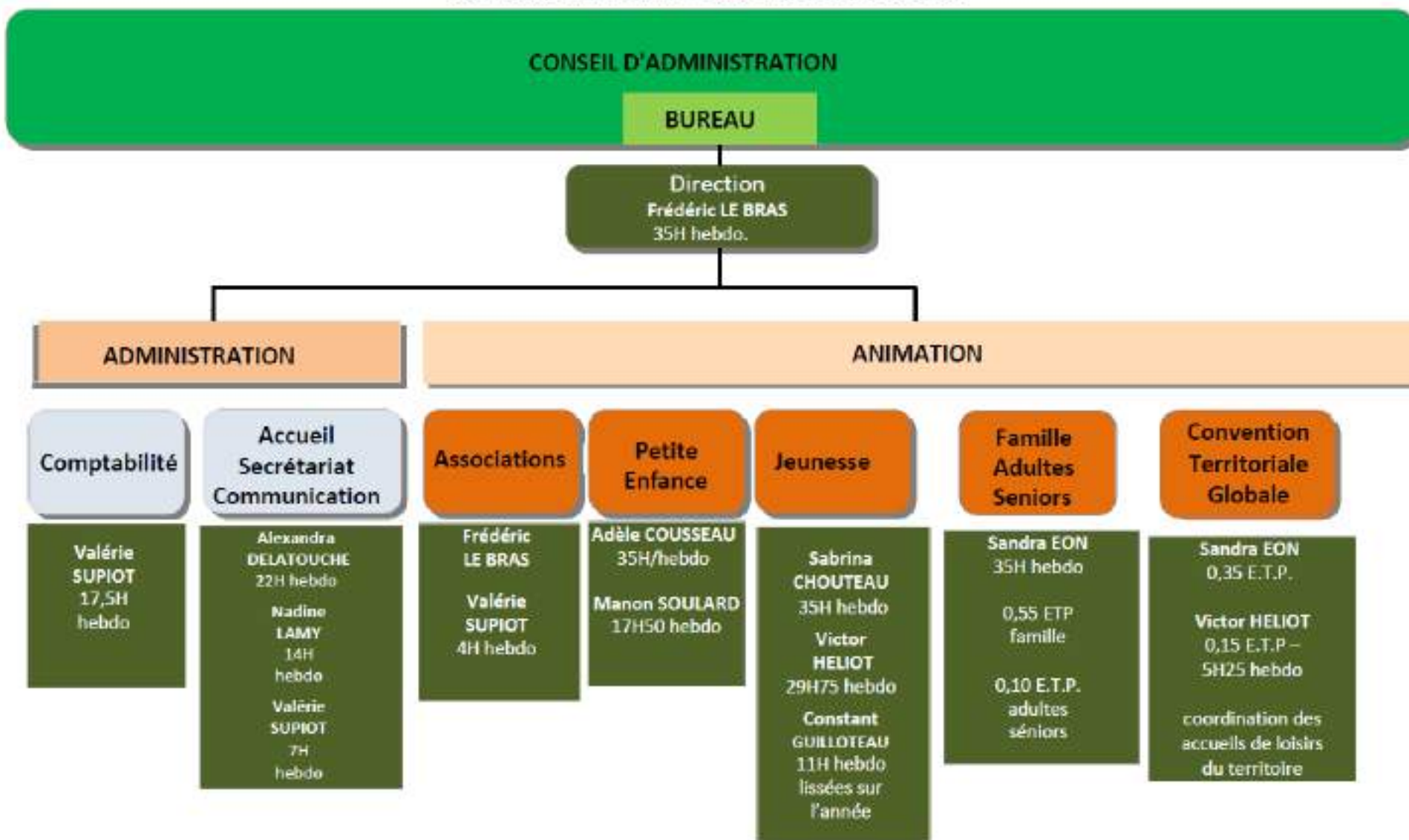
**4) Passer de l'expression individuelle à l'action collective :** Les besoins, envies, aspirations, attentes sont souvent exprimés individuellement, rarement dans des moments « faits pour ». Il est plus facile de s'exprimer dans des temps informels et en tout petit comité. A nous de transformer ces expressions, en « envie de se mobiliser collectivement et d'agir ». Le centre socioculturel est le lieu de l'action collective (même s'il existe des temps ou des actions ponctuelles d'accompagnement individuels, ils ne sont qu'un moyen pour aller vers du collectif).

**5) Faire avec les personnes concernées (et pas pour) :** La préparation et l'animation des actions mises en place se feront avec les habitants directement concernés par le projet. Ils pourront être accompagnés de salariés du C.S.I. Chlorofil, dans une logique d'accompagnement et de co-construction. Cela veut dire que le temps de l'action vient après tout un processus préalable. Les temps de rencontre et d'élaboration sont aussi, voire plus importants que le temps de l'animation lui-même.

Arbre décisionnel des actions



## ORGANIGRAMME DU CSI CHLORO'FIL



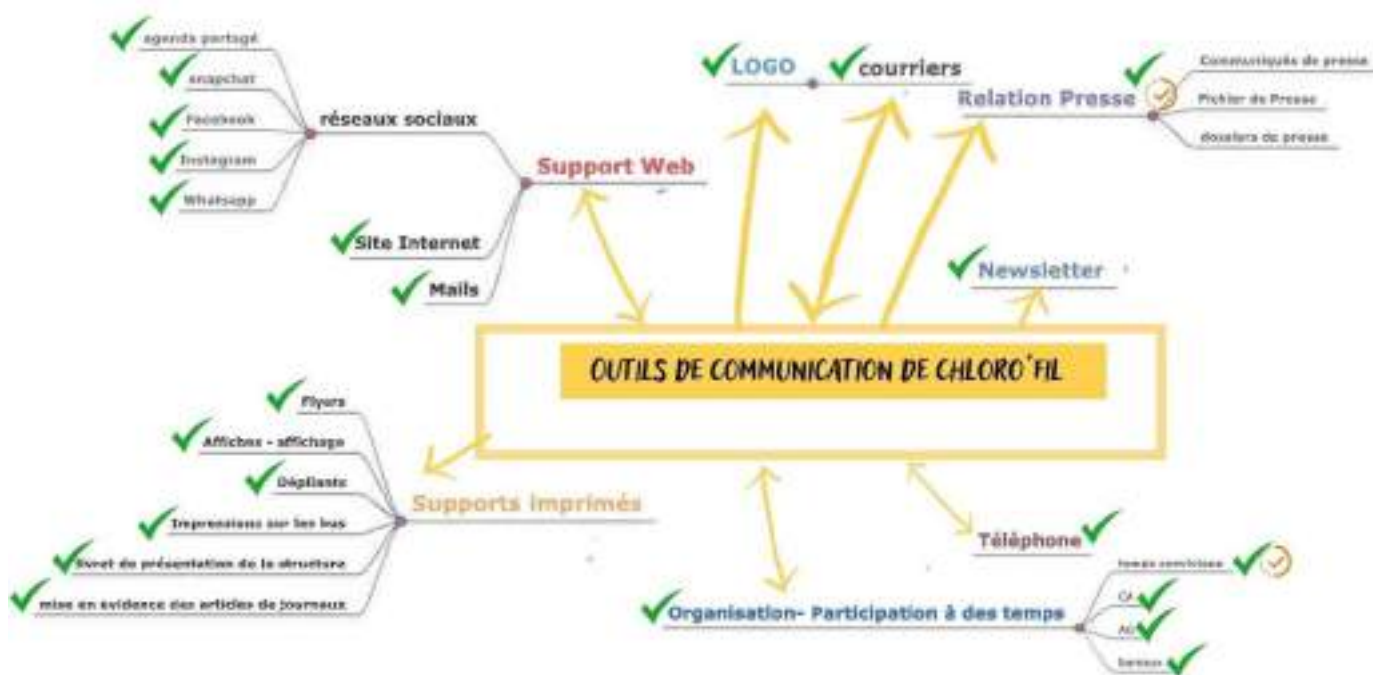
## Les moyens financiers

En 2023, les principaux financeurs du CSI Chloro'fil sont :

	Fonctionnement	Postes	Projets / Actions
<b>CAF</b>	✓	✓	✓
<b>Cholet agglomération</b>	✓	✓	✓
<b>Habitants dont le parc éolien de la grande levée</b>		✓	✓
<b>Conférences des financeurs</b>		✓	✓
<b>CARSAT</b>		✓	✓
<b>FONJEP</b>		✓	✓
<b>MSA</b>		✓	✓
<b>Conseil départemental 49</b>		✓	✓
<b>Autres ponctuels</b>			✓

## La communication

Les outils de communication dont nous disposons et que nous avons beaucoup développé ces trois dernières années



## La spécificité de l'accueil

### ACCUEILLIR : UNE POSTURE TOUT AUTANT QU'UNE FONCTION

L'ensemble de l'équipe du C.S.I. Chloro'fil (salariés et bénévoles) est concerné.

Trois salariées ont une fonction « accueil/information/orientation ». Elles sont le premier contact des habitants avec le centre. Ce moment doit être agréable, il doit laisser une bonne impression. Il va permettre de créer du lien et d'apporter des réponses concrètes aux demandes.

Cet échange permettra d'aller au-delà de la question initiale pour présenter le C.S.I. Chloro'fil, en fonction des besoins et des caractéristiques de l'habitant (lieu d'habitation, âge, situation familiale, centres d'intérêts...). Ce premier accueil est donc une rencontre.

Jusqu'alors les locaux ne nous ont pas permis d'accueillir dans les meilleures conditions, ne laissant pas forcément une bonne impression (Espace d'accueil presque inexistant, nécessité de faire la queue à l'extérieur pour les inscriptions).

La posture dont nous parlons, nécessite aussi de la convivialité. Le café, le pot d'accueil, le pot de fin d'activité sont des habitudes. Il est question quelquefois de la qualité de l'accueil du C.S.I.

### Aller-vers : Prendre les devants

Pour que ce terme « d'aller-vers » devienne concret pour nous, nous avons tenté de le définir par l'ensemble des critères suivants :

- Action qui se déroule en dehors de nos locaux et des salles utilisées régulièrement, et qui permettent
  - de lutter contre l'isolement ;
  - d'agir préventivement (ne pas attendre la réparation) ;
  - de créer du lien : inciter à rencontrer d'autres habitants, des partenaires sociaux, à provoquer des rencontres en proposant, par exemple, des projections sur des actions collectives ;
  - d'inciter à rejoindre des dynamiques collectives ;
  - de se rendre compte d'une situation, de s'informer et quelques fois de rassurer.

L'« aller-vers » est à entendre comme une démarche différente de l'intervention sociale « habituelle » : qu'elle soit d'accueil, de diagnostic, de prescription, ou d'accompagnement. Il propose l'idée d'une intervention sociale autre, « hors les murs », qui ne répond pas obligatoirement à une demande exprimée et qui ne concerne pas uniquement les publics dit « à la marge ».

Il s'agit de publics fragilisés socialement soit de façon durable, soit de façon momentanée.

Cette démarche implique des changements de pratiques professionnelles dus à ces situations de non-demande des publics. Elle engage les intervenants sociaux à s'impliquer dans une démarche proactive pour entrer en relation avec les usagers.

Au C.S.I. Chloro'fil jusqu'en 2020, nous n'avions pas ces modalités d'intervention. La situation sanitaire a imposé que nous nous y intéressions. Nous avons constaté les bienfaits de ces actions et nous les perpétons.

Dans l'intention de mieux faire, et avec le temps, nous avons construit, structuré, et consolidé nos modalités techniques d'intervention.

Dans ce cadre de l'aller-vers, nous nous adressons à toutes les personnes du territoire, adhérentes ou non au Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil. Que ce soient les familles, les adultes, les jeunes ou les seniors.

Nous avons repéré des publics plus spécifiques :

- Les habitants seuls ou en famille, pouvant être isolés ou se sentant isolés ;
- Les habitants qui vivent seuls (depuis toujours, nouveaux arrivants sur le territoire, à la suite du départ des enfants, à la suite d'un décès...);
- Les familles arrivant sur le territoire ;
- Les habitants seuls et en famille, qui fréquentaient le Centre Socioculturel Intercommunal, et qui ne le fréquentent plus de façon soudaine,
- Les habitants malades,

- Des habitants dans des endroits publics, seuls ou en groupe.

Il s'agit là, bien souvent, de publics que nous connaissons, parce qu'ils sont adhérents, ou l'ont été. Nous pouvons aussi avoir à intervenir sur interpellation d'habitants concernant des situations de connaissance, de voisinage.

Nous rencontrons les habitants dans des contextes différents: des animations, des ateliers sur les communes, sur l'espace public ou au domicile.

## La particularité du projet familles dans le projet

La circulaire CNAF de juin 2012 sur l'Animation de la Vie Sociale réaffirme les attentes pour le développement, dans chaque centre social, d'un projet « familles ». Il doit répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif. Le projet familles est intégré au projet d'animation globale du centre social. La réalisation de ce projet repose sur l'action de coordination d'un référent « familles » mais est animé par l'ensemble de l'équipe du centre, salariés et bénévoles. C'est un projet transversal. Chacun, à tout moment de son action (accueil, inscriptions, rendez-vous, échanges informels) concourt à participer à ce projet « familles ».

### Éléments de diagnostic spécifiques et repérage des besoins

Les besoins identifiés sont proches de ceux déjà présents dans le projet social précédent.

<p><b>UN CONTEXTE SOCIAL QUI SE DÉGRADE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Isolement des familles (familles monoparentales, géographique, capacité de mobilité)</li><li>• Précarité (professionnelle, sociale, financière, de santé, parfois alimentaire)</li><li>• Diversité importante des types de familles (monoparentalité, recomposition familiale...)</li><li>• Eloignement géographique plus important des grands-parents</li></ul>	<p><b>UN QUOTIDIEN « CHARGÉ »</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sollicitation importante des grands-parents pour assurer la garde des petits-enfants<ul style="list-style-type: none"><li>- quelle place pour les grands-parents aujourd'hui ?</li></ul></li><li>• Surcharge des emplois du temps familiaux</li><li>• Les familles se projettent moins dans le temps, elles sont plus dans l'immédiateté</li><li>• Place du travail des parents dans la famille :<ul style="list-style-type: none"><li>- Quelle place pour les loisirs ?</li><li>- Quelle place pour la vie de famille ?</li></ul></li></ul>	<p><b>DES BESOINS DE SE « NOURRIR » ET DE SOUFFLER</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Questionnement de certaines familles sur le rôle de parent et les notions d'éducation.</li><li>• Besoin de répit (entre parents, parent/enfants, entre pairs)</li><li>• Besoin d'attention des enfants</li></ul>
--	--	---

## Les axes, les objectifs et les actions

### Agir face à un contexte social complexe pour lutter contre l'isolement et la précarité

- continuer de développer le partenariat (CCAS, assistantes sociales, PMI, CAF, MSA, associations caritatives)
- Faciliter la mobilité (ex covoiturage, communication sur les nouvelles plateformes dédiées aux parcours courts)
- Mise en place d'actions d'« Aller vers» pour aller à la rencontre d'un public qui approche très peu le centre social
- Mise en place d'actions de solidarité
- Communiquer sur des actions de solidarité mises en place

### Prendre en compte des réalités quotidiennes des familles

- Développer des temps d'écoute pour mieux connaître les réalités quotidiennes des familles (difficultés, organisation...)
- Proposer de nouveaux temps de «répit», entre parents, en famille ou entre pairs
- continuer d'adapter nos temps d'accueil et d'animation aux disponibilités des familles

### Répondre aux besoins pour faciliter le quotidien des familles

- Continuer de favoriser la mise en place d'ateliers, d'animations pour parents / grands-parents (avec ou sans enfants)
- Continuer de proposer des temps « d'apports éducatifs » : conférences, soirées d'échanges...

## Le partenariat : la place et le rôle de chacun

	Financement		Réflexion		Action				
	Global	Au projet	Convention sur des objectifs particuliers	Participe au Conseil d'Administration	Participe à des « groupes pro »	Participe à des temps de formation ou de réflexion	Participe à des groupes de projets	Co-organisé des actions	Participe aux évaluations d'actions
CAF	X	X	X		X	X		X	
CHOLET AGGLO.	X	X	X	X	X	X		X	
Communes		X	X	X			X	X	X
Maison Départementales des Solidarités					X				
MSA					X	X		X	X
Conseil départemental 49		X				X			
DDJSCCS - D.S.D.E.N 49		X	X			X			X
Fédération des Centres sociaux 49/53					X	X			
Services de l'Agglomération (ludothèque, culture, petite enfance)							X	X	X
ALSH/périscolaires						X	X	X	X
Ecoles/Collèges					X		X	X	X
Associations locales				X		X	X	X	X
Autres (mission locale, EHPAD, CIO, entreprises)								X	X
Eolys		X	X			X	X		X
CARSAT		X				X			X
Conférence des financeurs		X				X			X
PMI					X		X		



## Les constats et attentes des partenaires en termes de relations

Lors des réunions avec les partenaires, le 18 janvier 2024, il était demandé aux participants de répondre aux questions suivantes, qui portaient sur la collaboration, les sujets à travailler ensemble et la place qu'ils prendraient, les démarches d'innovation ? les relations à entretenir dans le cadre de l'innovation.

Voici leurs réponses :

### ⇒ Que mettre en place pour mieux collaborer ?

- Continuer d'échanger de manière fluide,
- Inviter à participer à une réunion de réseau avec les collègues et les écoles,
- Plus d'actions communes entre le CLIC et le C.S.I. notamment,
- Être encore plus présent auprès des représentants communaux, pour échanger sur les problématiques sociales qu'ils rencontrent (faire encore plus de lien : Un exemple de problématiques sociales rencontrées : les SDF),
- Organiser des temps d'échanges et de communication avec et entre les partenaires de l'action sociale, des associations,
- Mettre en place de nouveaux moyens de communication,
- Mettre en place des rencontres régulières, efficaces et pluridisciplinaires ,
- Recréer des dynamiques partenariales autour des champs sociaux et sur un plan intergénérationnel,
- Penser à la transversalité des ressources aux seins de l'équipe du C.S.I. (listing, bénévoles, intervenants...).

### Suggestion d'actions à mettre en place pour mieux collaborer ?

- continuer d'échanger de façon fluide,
- mettre en place chaque année une réunion du réseau des établissements scolaires avec lesquels nous travaillons ou avec qui nous avons à travailler,
- rencontrer le CLIC IGEAC pour envisager des actions communes,
- nous investir dans le cadre de la C.T.G. et rencontrer les maires une fois par an et prolonger les rencontres semestrielles avec le C.C.A.S des communes,
- continuer de mettre en place le groupe pro,
- continuer de travailler sur la communication du C.S.I.,
- réunir un groupe croisé autour des sujets sociaux - transversalité des sujets, des publics

### ⇒ Avez-vous repéré des besoins, des envies, des aspirations à travailler ensemble ?

- Soutenir les associations,
- Réveiller la conscience de l'engagement bénévole dès l'entrée dans le C.S.I.,
- Recréer de la solidarité entre les habitants des communes,
- Mettre en place des projets intergénérationnels,
- Isolement (à tout âge), pour cela, mettre des actions d'aller-vers, avec un café du matin ou autre, ouvert à tous,
- Partager et échanger les pratiques (Aller vers, accompagnement des associations),
- S'inspirer de l'ouverture vers le monde économique,
- Faire vivre le pacte de coopération (caf - Agglo - CSI),
- Développer les actions collectives de prévention,
- Avoir la possibilité de réserver un bureau ponctuellement pour des rendez-vous d'habitants (cela permettrait de mieux se connaître de manière informelle).

## **Quelles places prendriez-vous dans les réponses apportées à ces besoins ? envies ? et aspirations ?**

- Partager les expériences des bénévoles engagés auprès des jeunes,
- Envie et disponibilité pour travailler ensemble sur les actions intergénérationnelles,
- Plus de communication en direction des partenaires (ex : travailleurs sociaux du département),
- Accompagnement et outillage dans le développement des actions collectives de prévention seniors.

## **Pour être dans des démarches d'innovation, le projet social devra...**

- Être à l'écoute des évolutions sociétales, des habitants, des événements locaux,
- Continuer d'oser, d'expérimenter,
- Être créatif et au service des élus locaux mais réciproquement pour des buts / projets commun du bien-être de nos habitants, du mieux vivre ensemble = une société de bien vivre,
- Être créatif pour aller vers les publics les plus fragiles,
- Prendre en compte et aider à la compréhension des innovations numériques, modification des liens sociaux ?
- Répondre aux attentes des habitants (du concret),
- Être attirant et donner envie,
- Accessible (pas de « gros mots » - par un vocabulaire adapté),
- Être inventif et précurseur.

## **Nos relations devront...**

- Evoluer vers des nouveaux partenariats (entreprises...),
- Être plus transversales,
- Être complémentaires,
- Conserver de la simplicité,
- Être régulières, respectueuses, conviviales et dynamiques !

## Les actions envisageables dans le cadre du futur projet social

**OBJECTIF GENERAL : Agir ensemble et décider avec tous les habitants**

**OBJECTIFS OPERATIONNELS :** - Favoriser et valoriser le collectif

- Accompagner les habitants à être acteurs de leurs projets et du territoire

### ACTION ENVISAGEE :

**Nom de l'action :** Préparation des séjours

**Thématique :** La place des loisirs

**Principe de l'action :** Mise en place de plusieurs temps avec les jeunes (journées, demi-journées, soirées...) dans le but de construire leurs séjours d'été. Les jeunes vont pouvoir décider collectivement de leur destination, des activités, des dates du séjours. Ils construisent ainsi leurs projets de vacances, donnant parfois lieu à la mise en place d'actions d'autofinancement.

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Chaque année  Bien en amont de l'action envisagée	Possible selon les projets des groupes (autofinancement) Commerçants, MSA CAF, Crédit Mutuel...	- animateurs jeunesse  - Outils numériques, outils bureautiques, téléphone  - La Projetterie : méthode et pédagogie	- Selon les projets et la volonté des jeunes - ponctuelle ou mensuelle -	Les Jeunes du territoire	Les 7 communes	- Album souvenirs - Dixit - Soirée de fin d'été Questionnaire rapide aux jeunes - la motivation pour d'autres projets

**OBJECTIF GENERAL : Être dans une démarche perpétuelle d'Innovation et se laisser le droit des opportunités**

**OBJECTIFS OPERATIONNELS :** - S'autoriser toutes relations favorables aux habitants, au C.S.I.  
 - Oser, expérimenter, être créatif

## ACTION ENVISAGEE

**Nom de l'action :** Projets inter-structures enfance / jeunesse

**Thématiques :** Créer du lien / L'évolution des pratiques jeunesse

**Principe de l'action :** Mettre en place différentes actions en partenariat avec les accueils de loisirs du territoire, à destination des enfants, jeunes et familles. Mise en place de passerelles 9-12 ans.

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Chaque année	Structures enfance / jeunesse du territoire	Animateurs enfance / jeunesse  Location de matériel  Des réunions de préparation	A chaque période de vacances (passerelles)  A la Toussaint (événement)	Familles / enfance / jeunesse	Territoire du C.S.I.	Réunion bilan avec les directions des accueils de loisirs  Questionnaires de satisfaction, aux familles, aux enfants, aux jeunes  La participation

**OBJECTIF GENERAL : Agir ensemble et décider avec tous les habitants**

**OBJECTIFS OPERATIONNELS :** - Être ouvert à l'autre, sans a priori

- Favoriser et valoriser le collectif

- Accompagner les habitants à être acteurs de leurs projets et du territoire

**ACTION ENVISAGEE**

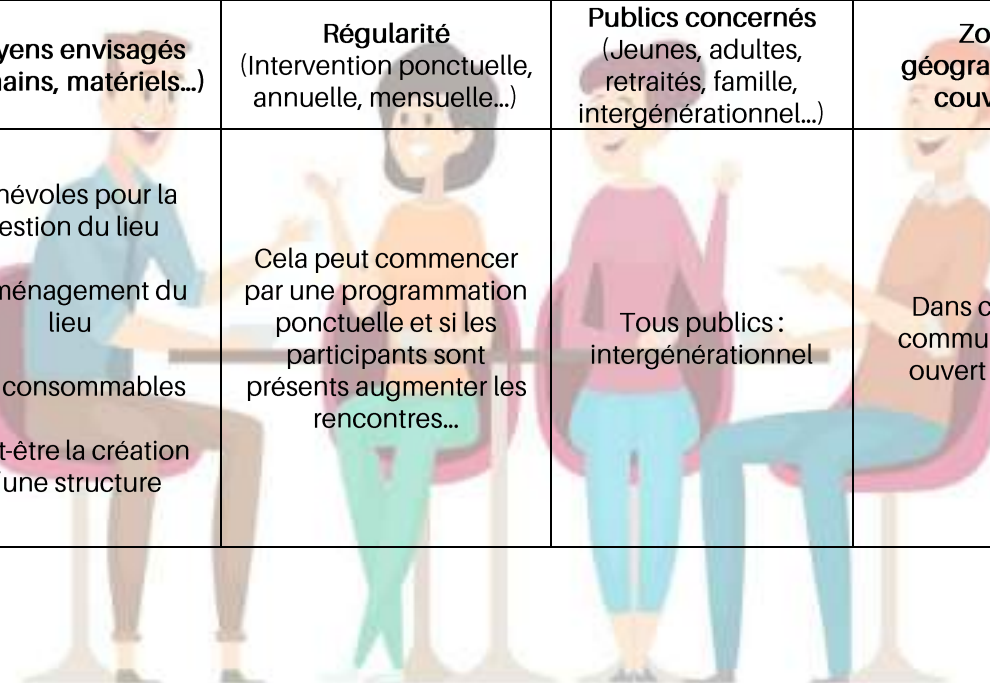
**Nom de l'action :** Mettre en place des lieux de rencontre :

Bar associatif / maison des associations / un lieu de convivialité et de partage.

**Thématiques :** Créer du lien/ L'intergénérationnel

**Principe de l'action :** avoir un espace repéré sur la commune pour rencontrer des nouvelles personnes de façon intergénérationnelle / mais aussi pour partager des temps communs : des concerts / des jeux / des animations ...

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Dès que le lieu est proposé	Municipalité (lieu + matériels ?) Bar communaux Entreprises	Bénévoles pour la gestion du lieu L'aménagement du lieu Les consommables Peut-être la création d'une structure	Cela peut commencer par une programmation ponctuelle et si les participants sont présents augmenter les rencontres...	Tous publics : intergénérationnel	Dans chaque commune mais ouvert à tous.	Participations à la 1 <sup>ère</sup> programmation  Le nombre des bénévoles investis au regard des besoins, de la demande suffisants par rapport à la demande ?  Bilan régulier à effectuer  Questionnaire de satisfaction



**OBJECTIF GENERAL : Accueillir et accompagner tous les habitants ainsi que les partenaires**

- OBJECTIFS OPERATIONNELS :**
- Créer les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement
  - Prendre le temps de créer du lien
  - Être attentif aux besoins, envies, aspirations, attentes des habitants et des partenaires

**ACTION ENVISAGEE**

**Nom de l'action :** Mettre en place des actions culturelles / projection de cinéma où débat...

**Thématiques :** La place des loisirs/ouvrir sur une programmation culturelle/ Créer du lien/ valoriser le territoire

**Principe de l'action :** Avoir une offre d'actions culturelles sur le territoire, sans être obligé d'aller sur Cholet, afin d'utiliser les salles et les lieux du territoire qui ne sont plus utiliser. Faire découvrir ou redécouvrir ces espaces sur le territoire du Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil.

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Programmation annuelle ou pluri - annuelle en fonction des besoins.	Municipalités Cinémas Intervenants aux débats... Office de tourisme Implication de groupes et d'associations locales SACEM Associations locales	Salle Gérard Philippe de TREMENTINES Théâtre de verdure à CHANTELOUP LES BOIS Location de matériel Des bénévoles	Programmation à effectuer annuelle ou pluri - annuelle pour donner des habitudes  1 fois par mois par exemple pour commencer	Intergénérationnel  Ou en fonction des thématiques demandés !  ouverts à tous les habitants.	A définir en fonction des lieux repérés pour les mettre en place	Nombre de participants salles et lieux disponibles  la fréquentation  le retour oral  des questionnaires de satisfaction

**OBJECTIF GENERAL : Agir ensemble et décider avec tous les habitants**

**OBJECTIF OPERATIONNEL : Accompagner les habitants à être acteurs de leurs projets et du territoire**

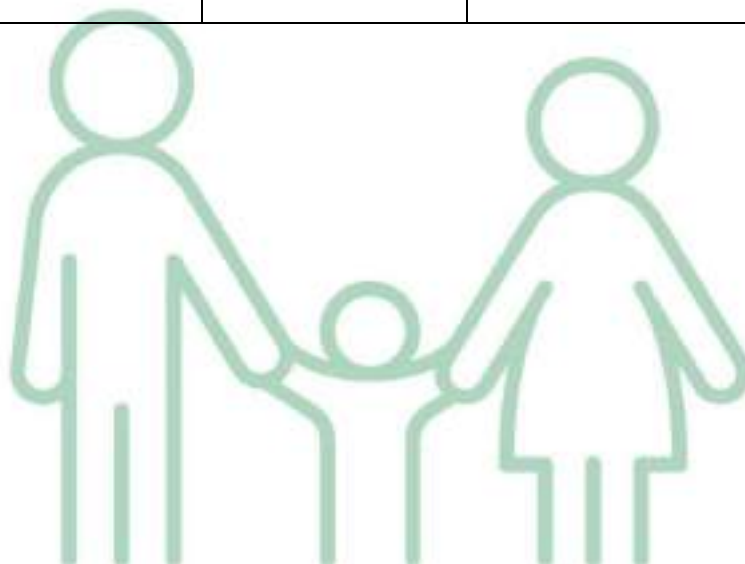
**ACTION ENVISAGEE**

**NOM de l'action : Création d'un lieu parentalité**

**Thématique : Évolution des structures familiales et de l'environnement éducatif**

**Principe de l'action :** Créer un lieu où les parents pourraient passer aux horaires d'ouverture de Chloro'fil, pour une pause, une activité avec son enfant, prendre un café, échanger avec d'autres parents, découvrir du matériel que les familles n'ont pas chez elles, etc...

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
2027	Groupe de parents pour réfléchir à la création de cet espace	Espace installé dans la salle du nouveau bâtiment de Chloro	A définir	Familles	Territoire du C.S.I.	Avant la mise en place du groupe et de l'espace parentalité, matinées d'éveil proposées aux parents des 0-4 ans afin de voir les besoins rencontrés sur le territoire.



**OBJECTIF GENERAL : Être dans une démarche perpétuelle d'Innovation et se laisser le droit des opportunités**

**OBJECTIF OPERATIONNEL : Être attentif aux habitants, aux évènements locaux, aux évolutions sociétales**

## ACTION ENVISAGEE

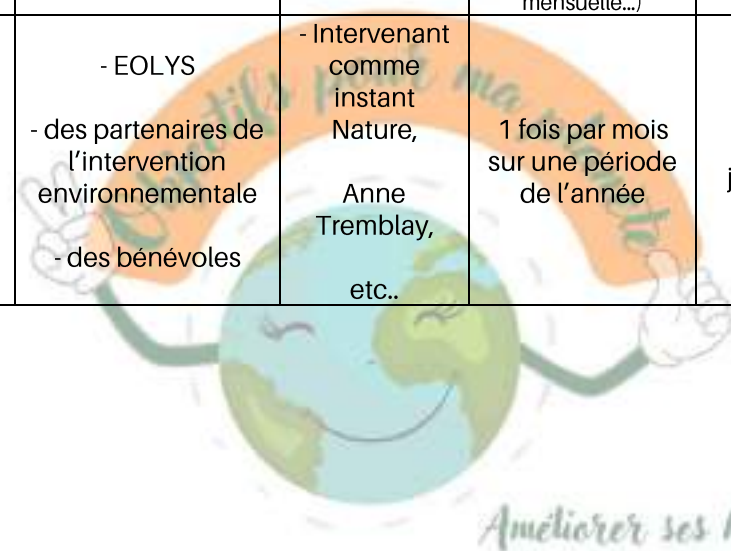
**NOM de l'action : Ateliers « objectifs pour ma planète »**

**Thématique : Bien-être, santé et environnement**

**Principe de l'action :** dans la continuité du groupe 2023/2024 qui se réunissait régulièrement pour améliorer leurs habitudes de consommation au quotidien, des ateliers plus ponctuels seraient proposés à la demandes habitants. Des ateliers pratiques, comme par exemple, la fabrication de bocaux, la création de produits ménagers, la sensibilisation aux polluants quotidiens.

Dans ce cadre-là nous sommes attentifs aux évolutions de la société, aux évolutions des pratiques des habitants et, nous nous saisissons de l'opportunité que nous offre EOLYS.

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Dès 2025	- EOLYS - des partenaires de l'intervention environnementale - des bénévoles	- Intervenant comme instant Nature, Anne Tremblay, etc..	1 fois par mois sur une période de l'année	Petits enfants, familles jeunes, adultes, seniors	Intercommunale	La participation des habitants à ces ateliers montrerait l'intérêt qu'ils ont pour cette thématique  Questionnaire de satisfaction  L'inspiration pour d'autres actions





OBJECTIF GENERAL : Repérer et valoriser les projets des habitants et les ressources du territoire

OBJECTIF OPERATIONNEL : Reconnaître une place et des compétences à chacun

## ACTION ENVISAGEE

NOM de l'action : **Co-animation Mom'en famille**

Thématique : Évolution des structures familiales et de l'environnement éducatif

Principe de l'action : avoir une ou deux bénévoles présentes lors des animations Mom'en famille. Bénéficier du savoir-faire des habitants, être plus disponible pour créer du lien avec les familles présentes aux activités.

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
2025	Avoir un ou deux bénévoles présents lors des Mom'en familles	Des bénévoles Matériel pour les activités Une salle sur les communes	Lors des animations pendant les vacances scolaires	Pour une animation sur le secteur famille. Mais les bénévoles seront sûrement des seniors	Toutes les communes	Noter le temps de présence de ces bénévoles (l'engagement sera -t-il régulier ?)  La participation  Questionnaires de satisfaction

**OBJECTIF GENERAL : Accueillir et accompagner tous les habitants ainsi que les partenaires**

**OBJECTIF OPERATIONNEL : Être attentif aux besoins, envies, aspirations, attentes des habitants et des partenaires**

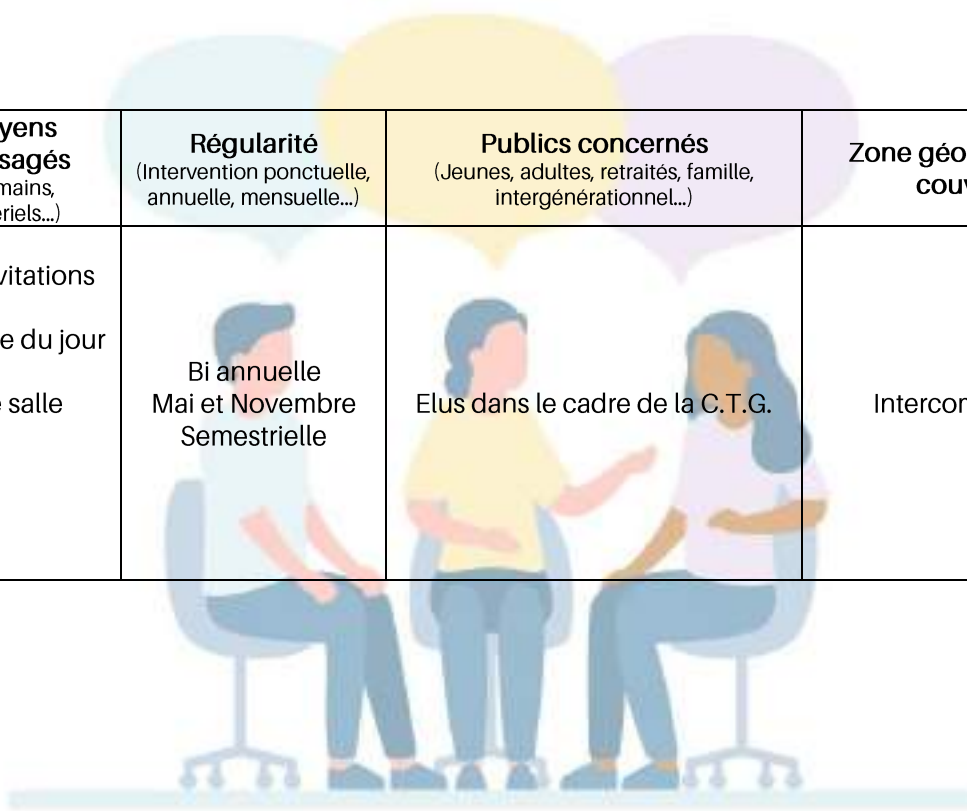
## ACTION ENVISAGEE

**NOM de l'action : Réunion sectorielle multi thématiques**

**Thématiques : petite enfance, enfance, famille...**

**Principe de l'action :** mettre en place deux réunions sectorielles dans l'année en réunissant les élus du territoire. L'objectif étant d'échanger sur l'avancée des projets en lien avec la CTG, de faire le bilan des thématiques abordées dans la CTG sur les 6 derniers mois, de voir avec eux leurs envies, besoins...

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Dès 2025	Les élus des communes  Présence de la coordinatrice sectorielle, de la CAF, de Cholet Agglomération	Des invitations  Un ordre du jour  Une salle	Bi annuelle Mai et Novembre Semestrielle	Elus dans le cadre de la C.T.G.	Intercommunale	Le niveau d'implication des élus dans les échanges, les décisions,  La mise en place de projets.



**OBJECTIF GENERAL : Accueillir et accompagner tous les habitants ainsi que les partenaires**

**OBJECTIF OPERATIONNEL : Créer les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement**

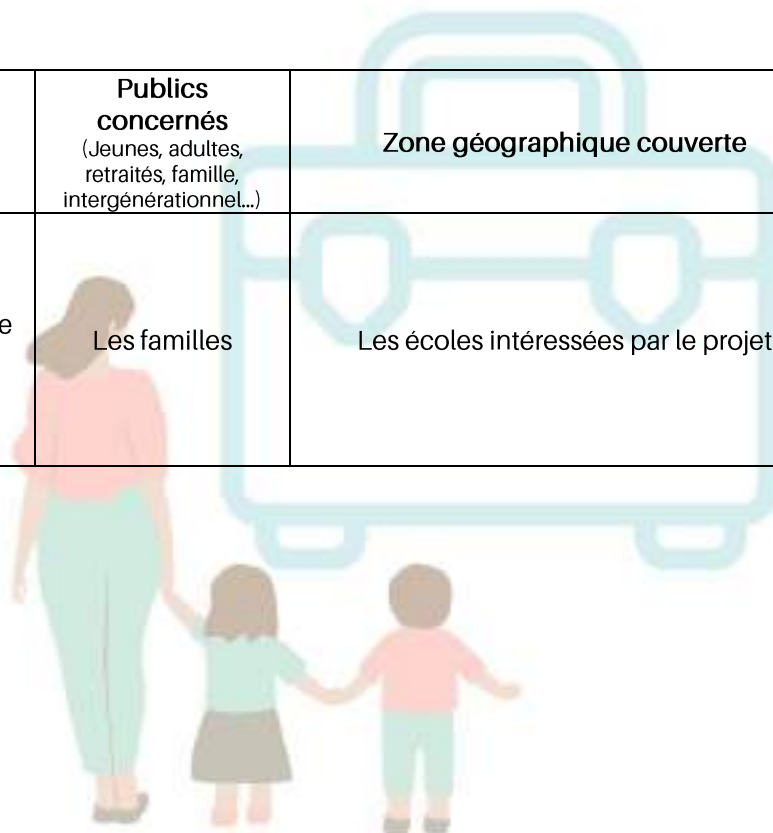
## ACTION ENVISAGEE

**NOM de l'action : Temps passerelle**

**Thématique : Connaissance de l'environnement éducatif**

**Principe de l'action :** Organiser un temps en lien avec les écoles pour que les familles de petits inscrits en petite section puissent venir avec leur enfant découvrir, visiter, vivre un temps d'école avec eux.

Quand ?	Partenariat envisagée	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
2025	Les écoles	Invitation à la participation en direction des familles	Une rencontre annuelle	Les familles	Les écoles intéressées par le projet	La participation des familles



**OBJECTIF GENERAL : Accueillir et accompagner tous les habitants ainsi que les partenaires**

- OBJECTIFS OPERATIONNELS :**
- Créer les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement
  - Prendre le temps de créer du lien
  - Être attentif aux besoins, envies, aspirations, attentes des habitants et des partenaires

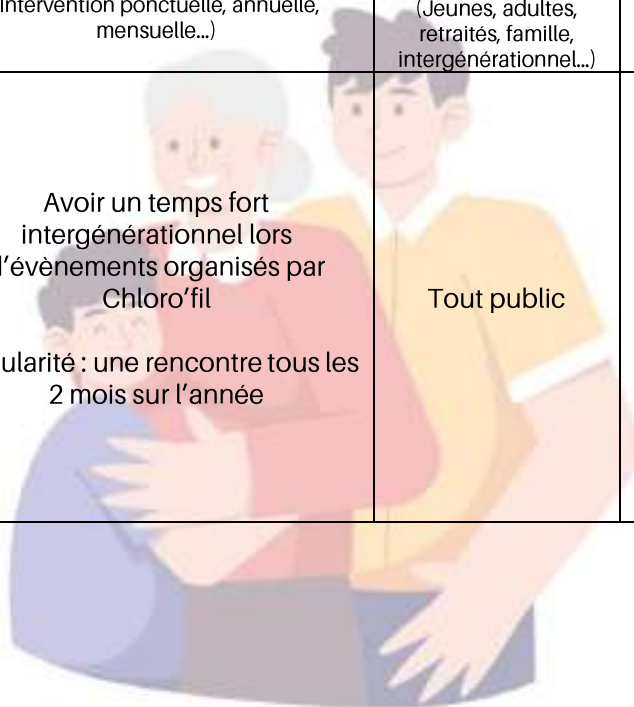
**ACTION ENVISAGEE**

**NOM de l'action :** Echanges intergénérationnels

**Thématique :** l'intergénérationnel

**Principe de l'action :** Proposer des rencontres régulières intergénérationnelles autour de thématiques variées (ex : semaine des sens, gym douce, fête de la musique...). La régularité de ces temps permettra de tisser un lien privilégié entre un adulte et un enfant.

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Tout au long de l'année	EHPAD Maison Ages&Vie Club des aînés Assistants maternels Structures d'accueils petite enfance	Siel Bleu Groupe de bénévoles Les Communes Matériels pédagogiques	Avoir un temps fort intergénérationnel lors d'évènements organisés par Chloro'fil  Régularité : une rencontre tous les 2 mois sur l'année	Tout public	Tout le territoire - Les 7 communes)	Statistiques de participation et/ou d'inscriptions  Questionnaire/ Sondage satisfaction  Photos et vidéos  Nombre de liens qui se sont créés



**OBJECTIF GENERAL : Repérer et valoriser les projets des habitants et les ressources du territoire**

**OBJECTIF OPERATIONNEL : S'informer pour mieux connaître les habitants et les ressources territoriales**

## ACTION ENVISAGEE

**NOM de l'action : A la découverte des richesses du territoire**

**Thématique : valoriser le territoire**

**Principe de l'action :** Proposer des rencontres avec les différents acteurs du territoire pour l'ensemble des secteurs d'activités existants sur le territoire. Proposer des animations en dehors des murs des structures pour valoriser les espaces extérieurs des différentes communes afin de faciliter les rencontres.

Quand	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Tout au long de l'année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les entreprises locales</li> <li>Les mairies</li> <li>Les associations</li> <li>L'office de tourisme</li> <li>Les structures d'accueil petite enfance</li> <li>Les bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Journées porte ouverte</li> <li>Animation en dehors des murs pour découvrir les espaces extérieurs</li> <li>Ateliers à thème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Visite ponctuelle ou régulière des différents lieux tout au long de l'année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout public</li> <li>Et à certains moments intergénérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout le territoire (les 7 communes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rencontres ouverte au public</li> <li>Statistiques de participation et/ou d'inscriptions</li> <li>Questionnaire/ Sondage satisfaction</li> <li>Echanges informels avec la population</li> <li>Photos et vidéos</li> </ul>

**OBJECTIF GENERAL : Agir ensemble et décider avec tous les habitants**

**OBJECTIFS OPERATIONNELS : -Favoriser et valoriser le collectif**

**-Accompagner les habitants à être acteurs de leurs projets et du territoire**

**ACTION ENVISAGEE**

**NOM de l'action : Valoriser la formation continue**

**Thématique : Le mal-être des professionnelles de la petite enfance**

**Principe de l'action :** Proposer aux professionnels de la petite enfance de la formation continue sous différentes formes.

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Tout au long de l'année	Centre de formation Structures d'accueil collective Ipéria Professionnels ou bénévoles du territoire	Salles dans les communes Conférences Journée de formation Formation diplômante	Rencontre avec les professionnels des centres de formations annuellement Intervenants en soirée 2 ou trois fois l'année Régulièrement Délocaliser les formations sur le territoire	Les assistantes maternelles Les professionnels des structures collectives Les bénévoles accueillant des jeunes publics Les familles	Tout le territoire (les 7 communes)	Statistiques de participation et/ou d'inscriptions Nombre de thématiques abordées Questionnaire/ Sondage satisfaction Photos et vidéos Les nouveaux projets émanant des formations

**OBJECTIF GENERAL : Repérer et valoriser les projets des habitants et les ressources du territoire**

**OBJECTIFS OPERATIONNELS :**

- S'informer pour mieux connaître les habitants et les ressources territoriales
- Utiliser les connaissances des habitants et du territoire pour favoriser la prise d'initiative et en faire une force de développement local
- Reconnaître une place et des compétences à chacun

**ACTION ENVISAGEE**

**NOM de l'action : Semaine thématique : semaine des sens**

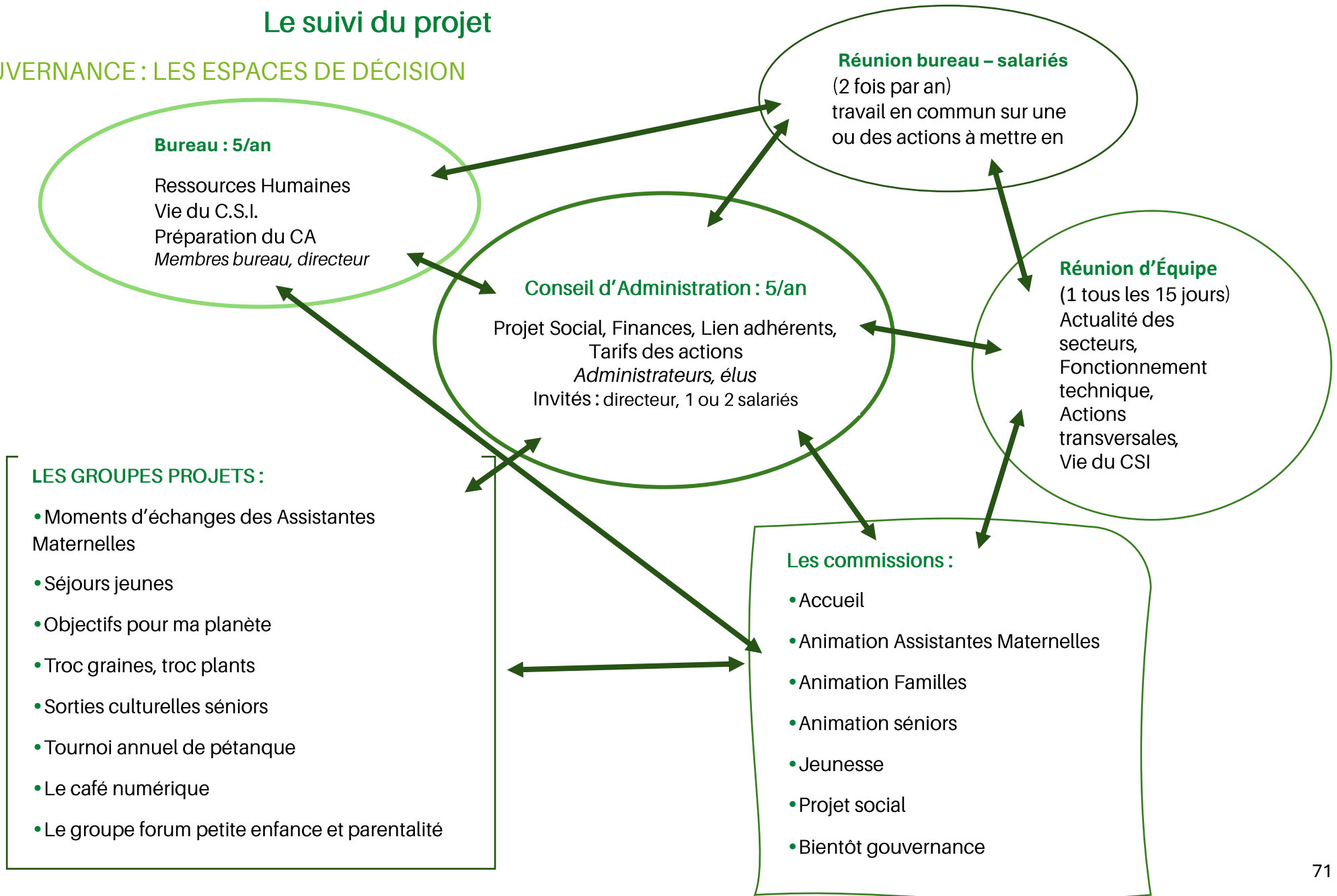
**Thématiques : Créer du lien / Valoriser le territoire / L'intergénérationnel**

**Principe de l'action :** Une semaine autour des sens. Chaque jour, mettre en avant un des cinq sens (le goût, l'odorat, l'ouïe, la vue et le toucher) autour d'animations variées. La semaine sera clôturée le samedi matin, par un spectacle ou une intervention extérieure sur les cinq sens. Un des objectifs de cette semaine est d'aller à la rencontre des talents des habitants (ex : musiciens des communes, passionnés de nature, de tout arts...).

Quand ?	Partenariat envisagé	Moyens envisagés (Humains, matériels...)	Régularité (Intervention ponctuelle, annuelle, mensuelle...)	Publics concernés (Jeunes, adultes, retraités, famille, intergénérationnel...)	Zone géographique couverte	Outils d'évaluation envisagés
Une semaine complète du lundi au samedi	Les artisans et agriculteurs locaux  Assistants maternels  Des bénévoles (passionnés de cuisine, jardin, musique, ...)  Les clubs sur les communes	Salles Communales  Matériel pédagogique  Compagnie de spectacle	Ponctuelle	Tout public	Tout le territoire (les 7 communes)	Statistiques de participation et/ou d'inscriptions  Questionnaire/ Sondage satisfaction  Echanges informels avec la population  Photos et vidéos

## Le suivi du projet

### GOUVERNANCE : LES ESPACES DE DÉCISION





## LA DÉMARCHE DE SUIVI DU PROJET : PROPOSITION DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quoi ?	Qui ?	Comment ?	Fréquence
<p>L'ensemble du projet social (les objectifs généraux et le fonctionnement)</p> <p>La cohérence entre les actions des secteurs et le projet social</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Conseil d'Administration</li> <li>-Salariés</li> </ul>	<p>Temps collectifs de mesure des écarts entre les projets et actions mises en place, les enjeux identifiés, la démarche et les objectifs généraux du projet social.</p> <p>Evaluation quantitative (nombre d'actions par axe, fréquentation par action...) et qualitative (efficacité, effectivité, pertinence...) et faire des propositions de correction si nécessaire.</p>	<p>1/an au moment de la remise du rapport d'activité</p>
<p>L'atteinte des objectifs opérationnels du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénévoles</li> <li>- Partenaires d'action</li> <li>- Salariés</li> </ul>	<p>Temps collectifs avec l'ensemble des acteurs du projet, a posteriori du projet, avec une trame précise qui reprend les objectifs, les explique clairement et qui propose des outils d'évaluation, ludiques, simples, qui permettent l'expression de tous. Puis propositions de correction si nécessaire.</p>	<p>Tous les 4 ans</p>
<p>Le mode de gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Conseil d'Administration</li> <li>-Une commission gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectivement, mesurer les écarts entre le fonctionnement pratique et la théorie, puis mesurer le niveau de satisfaction et de réponse aux objectifs du projet social en lien avec le fonctionnement pratique.</li> <li>- Travailler sur la possibilité d'une gouvernance collective</li> </ul>	<p>1/an</p>
<p>Le travail avec les partenaires institutionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil d'Administration</li> <li>- Partenaires d'actions</li> </ul>	<p>Mesurer le niveau de satisfaction et les actions menées en partenariat pendant un temps collectif.</p>	<p>1/tous les 2 années</p>
<p>La place des bénévoles et des salariés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénévoles - commission projet social</li> <li>- Salariés</li> <li>-Conseil d'administration</li> </ul>	<p>Temps par groupe de pairs (salariés, bénévoles, administrateurs) pour mesurer lors des temps en commun, la place de chacun, la répartition des rôles et la cohérence avec les fiches de postes et les intentions du projet social. Puis temps de mise en commun des retours de chaque groupe pour mesurer les écarts</p>	<p>A chaque projet</p> <p>1/tous les 2 ans</p>

<b>Le fonctionnement du CA</b>	Conseil d'Administration	Document individuel suivi d'un échange collectif concernant la fréquence, les contenus abordés, les modes d'animation et la place de chacun. Puis propositions de correction si nécessaire.	1/an
<b>Les actions menées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénévoles</li> <li>- Partenaires d'actions</li> <li>- Participants Salariés</li> </ul>	Mise en place d'outils d'évaluation pour chacune des actions. Puis propositions de correction si nécessaire.	A chaque action
<b>La communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salariés</li> <li>- habitants</li> </ul>	Mesurer le niveau d'informations des habitants concernant les actions du CSI qui les concernent et le niveau de connaissance globale de l'action de Chloro'fil : propositions de corrections si nécessaire.	1 à 2 fois/an